



PARIS 21^e
SIÈCLE

15^e

ARRONDISSEMENT

atelier parisien d'urbanisme

Cet ouvrage est consacré à l'exposé et au commentaire d'études
et de réalisations, et ne doit en aucun cas être regardé comme une sorte
de « Journal officiel de l'administration », dont chaque ligne
ou chaque conclusion définirait la position ou engagerait la responsabilité.

Sommaire

INTRODUCTION 2

DONNÉES GÉNÉRALES

• Données générales	4
• Population	6
• Structure familiale et sociale	8
• Population active	12
• Logement	14
• Emploi et économie	18
• Commerce	20
• Environnement	22

CADRE URBAIN

• Formation	24
• Structure urbaine	25
• Synthèse	28
• Protections et transformations récentes ou en cours	30
• Exemples	32

VIE URBAINE

• Densité et mixité	34
• Déplacements	36
• Équipements	40
• Centralités	44
• Transformations récentes ou en cours	46
• Exemples	48

PERSPECTIVES 50

GLOSSAIRE 56

Introduction

L'ouvrage présenté ici repose sur deux démarches complémentaires : l'une s'intéresse aux données générales issues des enquêtes statistiques dont dispose l'Apur, que ce soit celles de l'Insee ou celles produites grâce à ses outils propres ; l'autre s'appuie sur une enquête de terrain minutieuse, alimentée par les bases de données des directions de la Ville de Paris et notamment le répertoire des permis de construire. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats de ces analyses sont restitués à travers une cartographie adaptée afin de rendre perceptibles des données urbaines parfois abstraites ou différentes de certaines images préconçues. Cette double démarche apparaît d'emblée dans la structure de cet ouvrage. La première partie, sur les « données générales », met en évidence la structuration de l'espace socio-économique de la ville à grande échelle (celle de Paris et des communes limitrophes) et/ou à petite échelle (celle des îlots dans l'arrondissement). De cette analyse découle une première appréciation des tendances lourdes à l'œuvre dans la capitale et de leurs éventuelles inflexions au cours de ces dernières années. C'est le cas, par exemple, de

l'inversion de la tendance à la diminution de la population de Paris puisque la grande majorité des arrondissements a renoué avec la croissance.

Les résultats de la seconde démarche sont exposés dans les deux chapitres suivants, l'un étant consacré au « cadre urbain », l'autre à la « vie urbaine ». Ici, l'objectif de cet ouvrage apparaît avec plus de précision puisque chacun de ces thèmes est lui-même explicité par deux cartes : la première porte sur l'identification des données spatiales à la date d'aujourd'hui, la seconde illustre les évolutions récentes. S'agissant des évolutions, chaque carte évoque les modifications de l'espace concret mais aussi celles du cadre réglementaire, soit la ville réelle et, en quelque sorte, la ville en devenir. À cet égard, il est clair que les vingt arrondissements parisiens ne sont pas égaux. Ceux du noyau central (du 1^{er} au 7^e) bénéficient d'une marge d'évolution très limitée pour faire face à diverses exigences contemporaines de la vie urbaine, qu'elles soient liées aux temps libres (activités culturelles et sportives) ou aux services (commerces de proximité, garderies, crèches), par exemple.

Ils se distinguent des arrondissements médians (8^e, 9^e, 10^e, 11^e) dans lesquels on trouve ponctuellement des possibilités d'une certaine évolutivité, qu'elle soit liée à la présence de dispositifs hospitaliers, logistiques (i.e. tris postaux) ou d'emprises techniques (i.e. espaces liés aux voies ferrées), mais plus encore des neuf arrondissements extérieurs, dont fait partie le 15^e, ceux qui ont en commun l'espace de la ceinture et dans lesquels un potentiel élevé de mutation demeure : là où les emprises ferroviaires s'élargissent, accompagnées de leur chapelet de sites dédiés à l'entretien, à l'entreposage ou à la manutention, là encore où les multiples ramifications du boulevard périphérique soumettent de larges territoires à leur logique routière.

Il est vrai que le 15^e arrondissement a déjà achevé en grande partie sa mutation, entamée il y a plus de quatre décennies avec la mise en œuvre du Front de Seine et prolongée par la réalisation du quartier Citroën-Cévennes. Le parc des expositions de la porte de Versailles a poursuivi sa modernisation et, comme les Olympiades dans le 13^e, le quartier sur dalle de Beaugrenelle

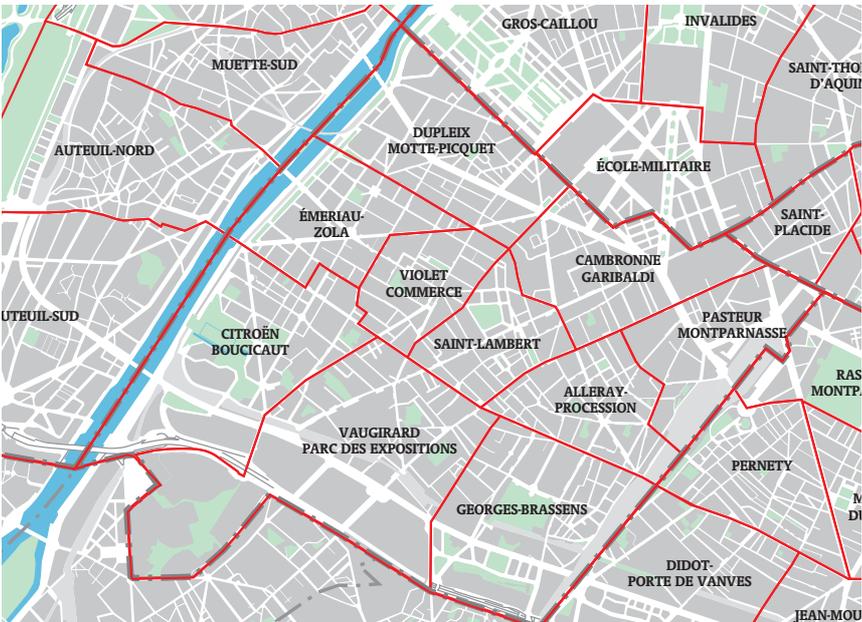
est entré dans un important cycle de restructuration. C'est cependant désormais sur la ceinture que se trouvent les plus grands potentiels, le long du boulevard périphérique, alors que les militaires souhaitent abandonner le site qu'ils avaient conservé lors du déclassement de l'enceinte fortifiée du XIX^e siècle.

Pour sa part, la croissance de la population, ininterrompue depuis le début des années 1990, s'est poursuivie. Cette évolution résulte de l'aménagement continu de quelques grands secteurs, mais aussi d'une succession de transformations ponctuelles du tissu urbain, qui le conforte. La croissance de population a appelé la création d'équipements publics, notamment pour la petite enfance, et justifié que l'on se préoccupe du maintien et de l'amélioration des espaces commerciaux majeurs, rues ou grandes surfaces. La requalification des boulevards des Maréchaux, autour du nouveau tramway, équipement majeur pour la vie quotidienne, s'est inscrite dans cette perspective.

Données générales



PÉRIMÈTRES DES CONSEILS DE QUARTIER



LIMITES ADMINISTRATIVES, ARRONDISSEMENTS ET QUARTIERS



850 HECTARES ET 232 400 HABITANTS EN 2005

Le 15^e arrondissement est le plus vaste et le plus peuplé des arrondissements parisiens, puisqu'il s'étend sur 849,7 hectares, avec seulement 23,3% de sa superficie occupée par la voirie (26,7% en moyenne à Paris). L'arrondissement accueille 232 400 habitants au 1^{er} juillet 2005 (225 467 habitants en 1999), soit des effectifs de population comparables à ceux de la ville de Bordeaux (229 500 habitants) pour un territoire près de six fois plus réduit.

LIMITES ET QUARTIERS

Bordé par la Seine, à l'ouest, le 15^e est coupé du 14^e arrondissement, à l'est, par le faisceau ferré de la gare Montparnasse. Au sud, les liaisons avec les communes d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves sont rendues difficiles par la présence du boulevard périphérique et des grandes emprises de l'héliport ou du parc des expositions de la porte de Versailles. Par contre, la continuité est réelle, au nord, avec les parties limitrophes des 6^e et 7^e arrondissements. Au nord-ouest de l'arrondissement, le quartier Grenelle, traversé par le boulevard de Grenelle, est un quartier véritablement hétérogène, qui s'étend du lotissement du XIX^e siècle, entre la rue du Commerce et les abords de la Seine, aux tours de Beaugrenelle sur le Front de Seine. Au nord-est, le quartier Necker est fortement marqué par les grands équipements médicaux, avec la présence de l'hôpital Necker et de l'Institut Pasteur, mais aussi par la gare et l'ensemble Maine-Montparnasse à l'est, en partage avec le 14^e arrondissement. Au sud-est, le quartier Saint-Lambert, traversé par la rue de Vaugirard, commerçante et très fréquentée, est le quartier le plus étendu du 15^e, entre le parc Georges-Brassens et la mairie de l'arrondissement. Enfin, le quartier Javel, ancien secteur voué aux activités militaires et à l'industrie automobile, accueille aujourd'hui le parc André-Citroën et le récent hôpital européen Georges-Pompidou.

Dans le cadre de l'extension réalisée par Napoléon III en 1860, Paris annexe les communes de Grenelle et de Vaugirard, une portion du village d'Issy et une partie du territoire de Vanves, créant ainsi le 15^e arrondissement.

Les quatre quartiers administratifs précédemment cités sont alors délimités : Saint-Lambert (57^e), Necker (58^e), Grenelle (59^e) et Javel (60^e).

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose aux communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des instances de démocratie participative, les conseils de quartiers. À Paris, ce sont les conseils d'arrondissement qui déterminent leurs modalités de fonctionnement et fixent leurs périmètres.

Dans le 15^e, dix quartiers et conseils de quartiers ont été créés : Citroën-Boucicaut, Vaugirard-Parc-des-expositions, Georges-Brassens, Allera-Procession, Saint-Lambert, Violet-Commerce, Émeriau-Zola, Dupleix-Motte-Picquet, Cambronne-Garibaldi, Pasteur-Montparnasse. Ces quartiers correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale.



©InterAtlas

Population

En une génération, la population de l'arrondissement a connu une baisse moins importante qu'en moyenne à Paris.

Renouant avec la croissance, elle dépasse aujourd'hui son niveau de 1975.

L'arrondissement est le plus peuplé de Paris, avec 10,7 % de la population parisienne.

Entre 1975 et 1999, la population a diminué de 2,3 % (-7,4 % en moyenne à Paris sur la même période), pour ensuite augmenter de 3,1 % entre 1999 et 2005 (+ 1,9% à Paris) et retrouver le niveau de population des années 1970. Atteignant 232 400 habitants en juillet 2005 (soit près de 7 000 habitants de plus qu'en 1999) selon les estimations de l'Insee, la population du 15^e arrondissement représente 10,7 % de la population parisienne.

Cette augmentation de la population intervient après une augmentation moindre pendant la période 1990-1999 : + 0,6 % entre 1990 et 1999, soit une hausse annuelle moyenne de 0,06 %, tandis qu'elle diminuait en moyenne de 0,14 % à Paris.

L'arrondissement renoue avec la croissance essentiellement grâce à l'apport de logements neufs dans les opérations publiques comme Citroën-Cévennes ou Dupleix, où les hausses de population ont été supérieures à 20 % en neuf ans. D'autres hausses importantes ont été mesurées ponctuellement, en lien avec les programmes de construction. Pour le

reste, l'arrondissement a subi comme ailleurs l'accélération de la réduction de la taille des ménages, entraînant des baisses de population, que les livraisons de logements neufs rétablissent lentement. Quelques pôles de baisse se localisent entre le sud des rues Saint-Charles et de Lourmel, dans un triangle formé par les rues Lecourbe et de la Croix-Nivert, entre les rues Dombasle et des Morillons, ainsi qu'autour de la rue Falguière, aux abords des rues Aristide-Maillool et Platon.

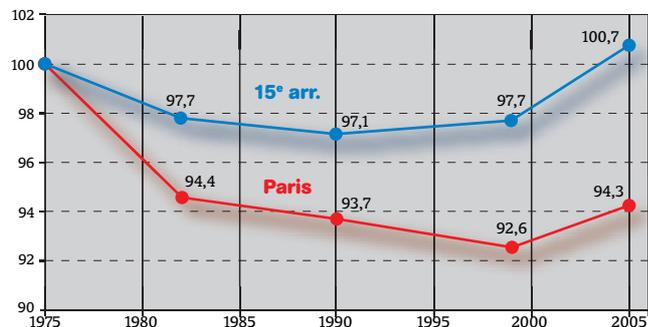
Le 15^e arrondissement enregistre depuis 1999 un gain moyen annuel de 1 100 habitants (alors qu'il en gagnait 140 en moyenne sur la période 1990-1999). Cette variation de population se décompose en un solde naturel de + 1 525 habitants en moyenne par an et un solde migratoire de - 460 personnes par an.

- La densité brute, rapport entre le nombre d'habitants et la surface totale de l'arrondissement, s'élève à 272 hab./ha en 2005 : malgré de vastes emprises peu bâties, la densité résidentielle de l'arrondissement est supérieure à la moyenne parisienne (247 hab./ha). Elle est aussi supérieure à celle des arrondissements qui l'entourent, les 6^e, 14^e et notamment les 7^e et 16^e arrondissements.

- La densité nette, dont la base de calcul exclut la voirie, les jardins et les équipements, s'élève à 619 hab./ha en 1999 (553 hab./ha en moyenne à Paris). Les secteurs non habités sont nombreux

ÉVOLUTION DE LA POPULATION 1975-2005 15^e ARR. ET PARIS

Base 100 en 1975 à Paris :
2 296 639 habitants
Base 100 en 1975 dans
le 15^e arrondissement :
230 835 habitants



dans l'arrondissement, notamment dans le sud (parc des expositions, terrains militaires, hélicoptère de Paris, équipements sportifs, parc André-Citroën, hôpital Georges-Pompidou) et à l'est, avec l'emprise des voies ferrées de la gare Montparnasse. Les îlots partiellement occupés par des équipements publics et autres bâtiments administratifs contribuent à cette densité globale moyenne, alors que les densités dans les îlots habités sont assez fortes. En effet, une majorité d'entre eux ont des densités comprises entre 500 et 1 000 hab./ha. Ainsi, tout à fait au nord de l'arrondissement, autour de la place Dupleix, on observe des densités qui dépassent les 1 000 hab./ha. Ces densités maximales s'observent également le long de la rue Balard, côté impair, autour du cimetière de Vaugirard et au niveau du lotissement Suffren dans le quartier Necker.

Les densités comprises entre 750 et 1 000 hab./ha s'observent sur l'ensemble de l'arrondissement, avec cependant quelques concentrations : à l'ouest autour de l'Imprimerie nationale, au sud dans le quartier Saint-Lambert et notamment autour de l'hôpital Vaugirard et autour du croisement des rues Lecourbe et de la Convention, au nord autour de la mairie du 15^e, et enfin à l'est dans le quartier Necker.

71,2 % de la surface totale de planchers des bâtiments de l'arrondissement (hors équipements) sont consacrés au logement, soit une part sensiblement supérieure à la moyenne parisienne (65,4 %).

En effet, le 15^e est un arrondissement résidentiel ponctué d'îlots d'occupation mixte, comme le 14^e arrondissement.

- La densité humaine, qui mesure mieux la densité réelle (densité cumulée de population et d'emplois salariés), s'élève à 657 habitants et emplois salariés par hectare (647 en moyenne à Paris), notamment en raison d'une densité résidentielle plus forte que sur l'ensemble de Paris. Celle-ci est importante aux abords de la gare Montparnasse, autour de la place Dupleix et jusqu'à la Seine, aux abords sud et nord du parc André-Citroën, de l'avenue Félix-Faure dans sa partie sud, ainsi que le long de l'axe commercial rue de Vaugirard, entre la rue Cambronne et la rue de la Convention. Cette densité humaine est très supérieure à celles observées à Issy-les-Moulineaux (460) et Vanves (283).



DENSITÉ HUMAINE 1999-2004

Densité cumulée population 1999
et emplois salariés 2004 (CLAP*)

Population et emploi à l'hectare

moins de 200
de 200 à 500
de 500 à 800
de 800 à 1 100
de 1 100 à 1 400
de 1 400 à 2 500
plus de 2 500

Équipements

espaces verts et sportifs, cimetières...
SNCF, non renseigné

Source : Ilots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Recensement de la population 1999 (Insee)
CLAP* 2004 - Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

Structure familiale et sociale

Une population d'âge moyen plutôt élevé et assez peu de familles.

- La structure par âge de la population des ménages en 2004¹ présente dans le 15^e une proportion de jeunes de moins de 20 ans (18 %) inférieure à la moyenne de Paris (20 %), conjuguée à une présence de personnes âgées de 60 ans et plus (20 %) supérieure à celle de la capitale (18 %). Cet écart par rapport à la moyenne parisienne semble s'être réduit d'un point depuis 1999.

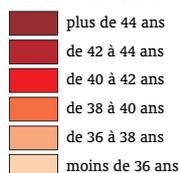
L'âge moyen de la population est supérieur à celui de Paris : 40,4 ans contre 39,5 ans. L'âge moyen est plus élevé que dans les communes limitrophes de l'arrondissement (37 ans à Issy et 39 ans à Vanves). Il est élevé aux abords du stade de la porte

Brancion, autour de la place d'Alleray, de la rue Dutot, de la place Charles-Vallin à l'est (plus de 42 ans voire plus de 44 ans en moyenne). Il en est de même au nord, aux abords du boulevard de Grenelle, du Front de Seine ou de la place du Commerce.

- La taille moyenne des ménages a baissé depuis 1975, passant de 1,98 à 1,80 en 1999. Entre 1999 et 2005, celle-ci est restée stable et se trouve en dessous de la taille moyenne des ménages parisiens, qui s'élève à 1,88 personnes. En effet, en 1999, les proportions de ménages d'une et deux personnes sont supérieures aux parts moyennes parisiennes. Les ménages les plus grands habitent dans les îlots situés de part et d'autre de la rue Balard au sud-ouest, aux abords du faisceau ferré, au

1 - Structure de la population - Calculée à partir de la population des ménages en 2004, basée sur les enquêtes annuelles du recensement de 2004 et 2005.

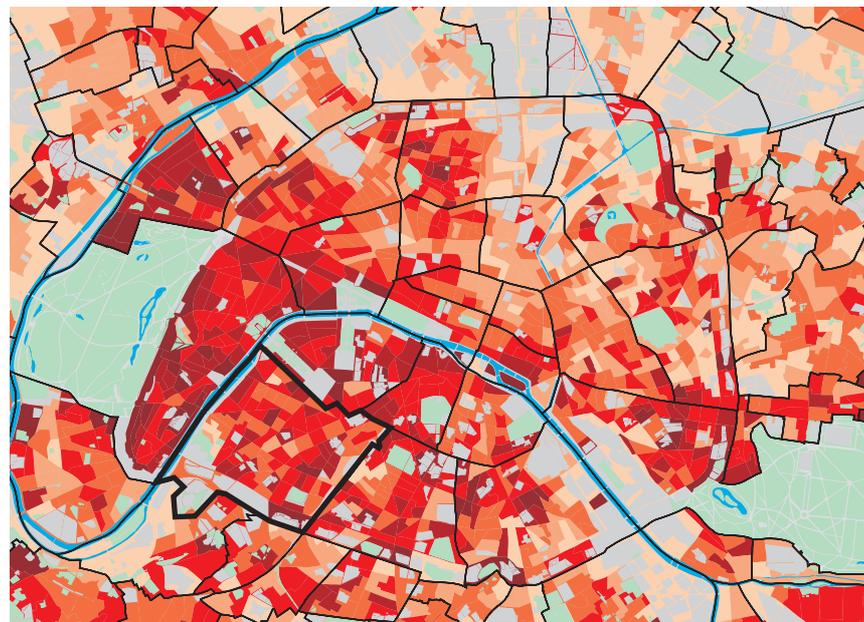
ÂGE MOYEN DE LA POPULATION



Moyenne Paris = 39,5 ans
Petite couronne hors Paris = 36,7 ans

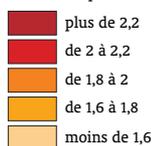
Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

Nombre de personnes par ménage



Moyenne Paris = 1,9
Petite couronne hors Paris = 2,4

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

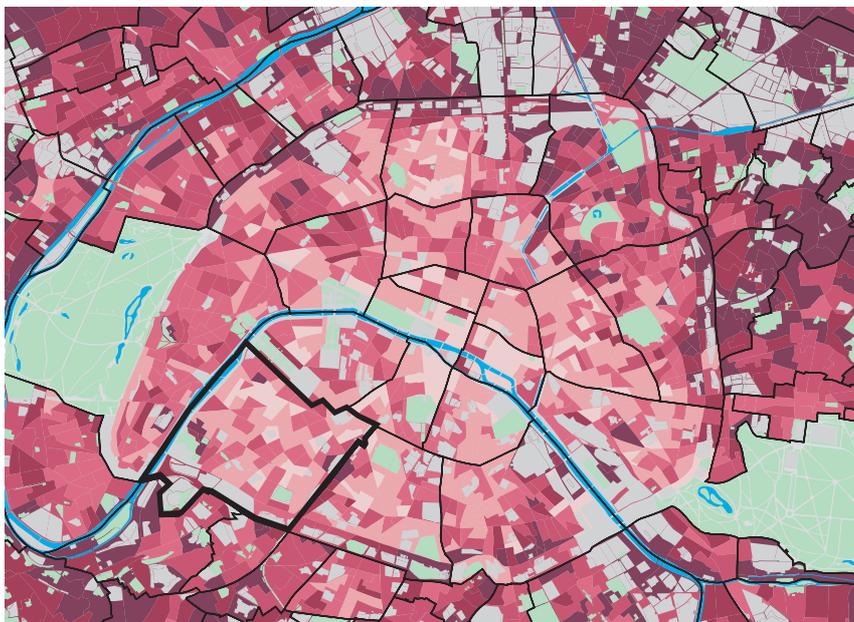


nord de la rue de Vouillé à l'est, ainsi qu'aux abords du jardin Nicole-de-Hauteclocque, entre le boulevard de Grenelle et la rue de la Fédération (plus de 2,2 personnes par ménage).

Avec un parc de logements sensiblement plus petits qu'en moyenne à Paris, le 15^e présente un nombre moyen de personnes par pièce inférieur à la moyenne parisienne (0,72 dans le 15^e et 0,74 à Paris).

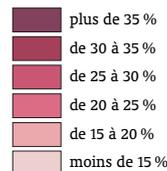
- Dans l'ensemble des ménages du 15^e, les familles représentent 20 % des ménages en 1999, soit une proportion plus faible que celle observée en moyenne à Paris (22 %). Néanmoins, quelques secteurs, qui présentent également une taille moyenne des ménages importante, sont aussi les plus familiaux.

- La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des familles de l'arrondissement s'élève en 1999 à 24,2 % (25,8 % à Paris, 31,9 % à Issy-les-Moulineaux et 29,9 % à Vanves) : ceux-ci sont néanmoins représentés de façon importante au sud du parc Georges-Brassens, en périphérie, dans le secteur formé par la rue de Dantzig, le boulevard Lefebvre, la rue Olivier-de-Serres et la rue de la Convention, aux abords de la rue de la Procession et du boulevard de Vaugirard, à l'ouest de la rue Émeriau jusqu'aux quais de Seine, ou encore aux abords de la rue du Commerce.



FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS

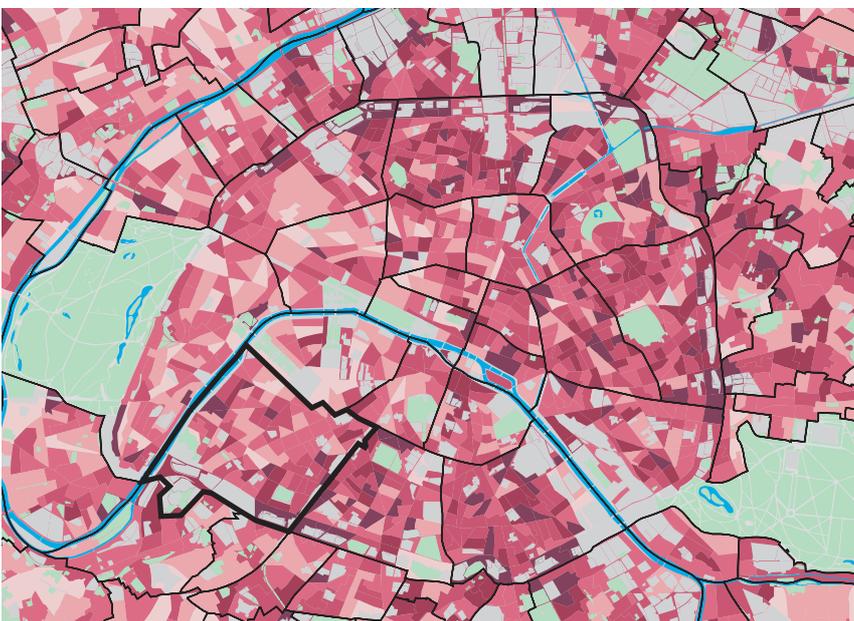
Part dans le total des ménages



Moyenne Paris = 22 %
Petite couronne hors Paris = 38 %

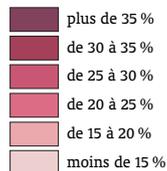
Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



FAMILLES MONOPARENTALES

Part dans le total des familles



Moyenne Paris = 25,8 %
Petite couronne hors Paris = 21,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

Structure familiale et sociale

POPULATION ÉTRANGÈRE

Europe

- surreprésentation des Portugais et Espagnols
- surreprésentation des autres Européens UE* et Américains, Océaniens
- classe proche de la répartition moyenne parisienne

Afrique

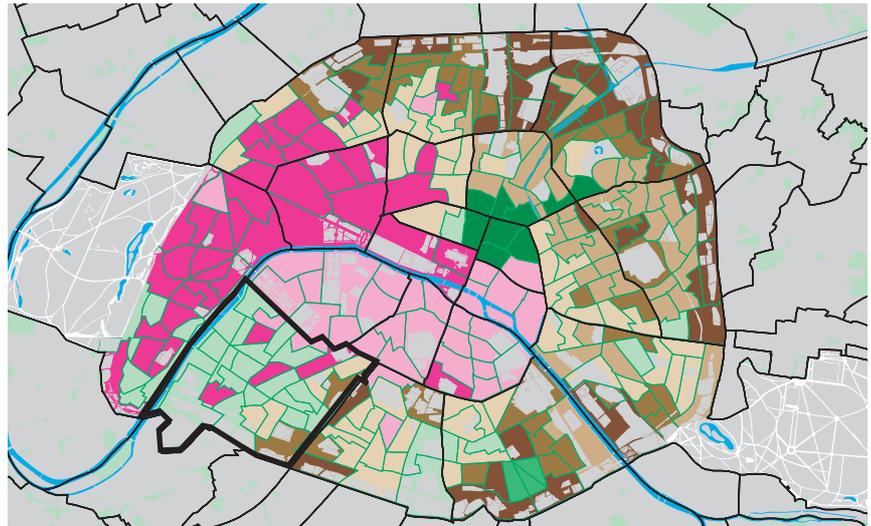
- surreprésentation forte des Maghrébins
- surreprésentation maximale des autres Africains
- surreprésentation des Maghrébins

Chine, Asie du Sud-Est

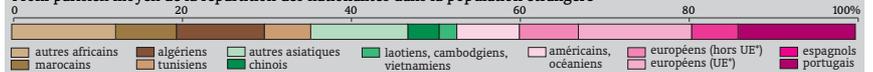
- surreprésentation des Chinois
- surreprésentation des Laotiens, Cambodgiens, Vietnamiens
- surreprésentation des autres Asiatiques

* Union européenne

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



Profil parisien moyen de la répartition des nationalités dans la population étrangère



PERSONNES NON DIPLOMÉES OU AYANT UN DIPLOME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT

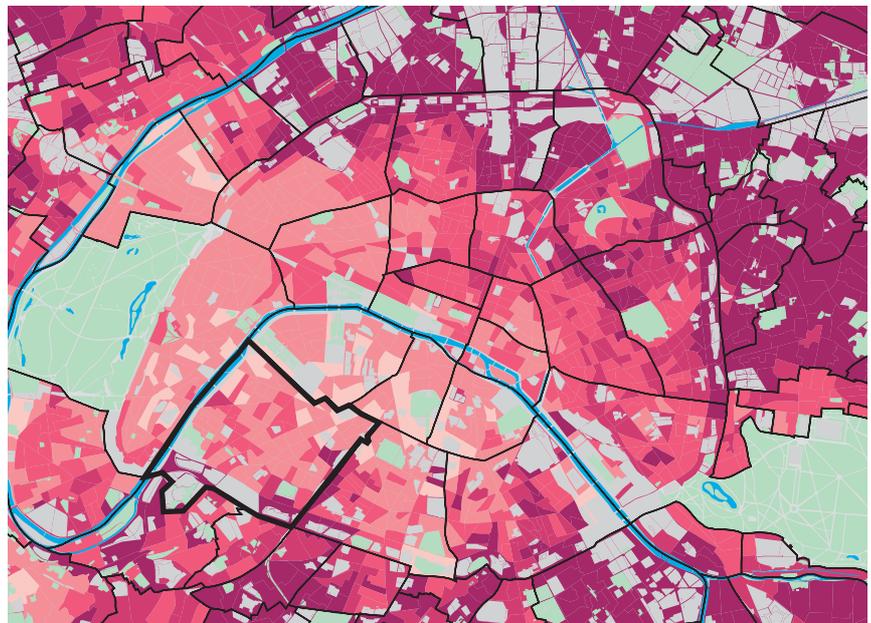
Part dans le total des personnes de 15 ans et plus (hors élèves et étudiants)

- plus de 55 %
- de 45 à 55 %
- de 35 à 45 %
- de 25 à 35 %
- moins de 25 %

Moyenne Paris = 42,1 %
Petite couronne hors Paris = 61,4 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



CARIE DENTAIRE

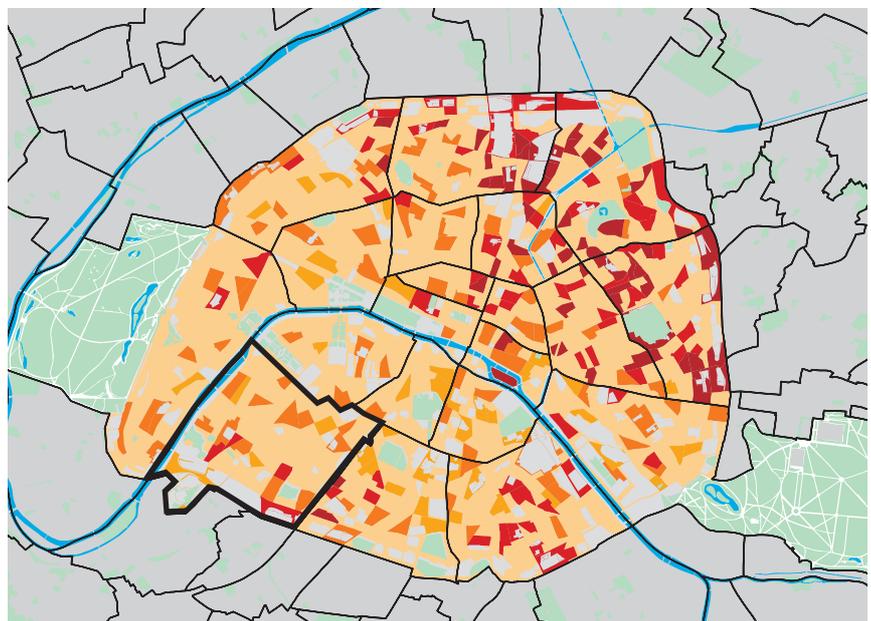
Part des élèves ayant au moins 1 carie, dans le total des enfants étudiés (école primaire)

- plus de 35 %
- de 25 à 35 %
- de 15 à 25 %
- moins de 15 %
- aucun

Moyenne Paris = 26,1 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Dases 2003 (Ville de Paris)



- La diversité d'origine nationale de la population est proportionnellement moins importante qu'en moyenne à Paris en 1999 (11 % de population étrangère dans le 15^e et 14,5 % à Paris). On notera des proportions importantes de population asiatique dans de nombreux secteurs de l'arrondissement, portugaise et espagnole aux abords de la rue Lecourbe, ainsi qu'entre la rue de Lourmel et la rue du Commerce, au nord de l'avenue Émile-Zola. De même, les Africains, en particulier les Maghrébins, sont plus nombreux qu'en moyenne à Paris au sud et à l'est du parc Georges-Brassens, ainsi qu'aux abords des rues Falguière et André-Gide.

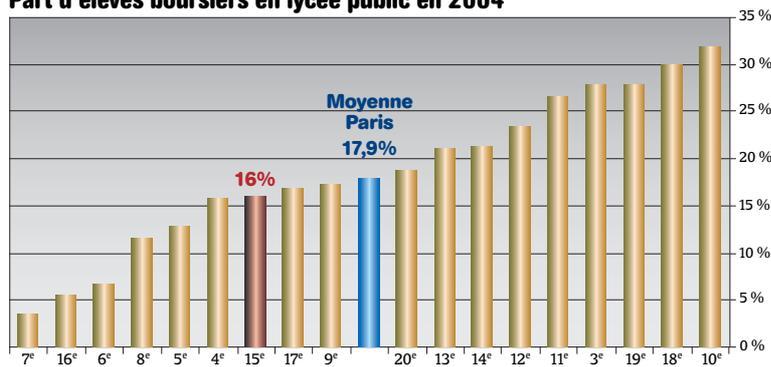
- La part des personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat en 1999 s'élève à 34,4 %, soit une part beaucoup plus faible qu'en moyenne à Paris (42,1 %). Celles-ci sont toutefois en proportion importante aux abords du parc Georges-Brassens, au sud de l'Institut Pasteur, ou encore aux abords du quai André-Citroën, entre les ponts Mirabeau et de Grenelle (plus de 45 %, voire plus de 55 %).

- Les élèves boursiers scolarisés dans les lycées publics du 15^e sont moins nombreux en proportion qu'en moyenne à Paris, représentant 16 % des lycéens en 2004 (17,9 % à Paris).

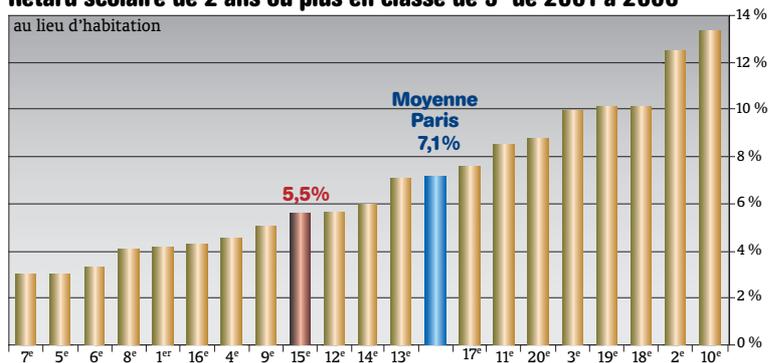
- En terme de scolarité, 5,5 % des élèves de 3^e présentent un retard de deux ans ou plus², soit une proportion plus faible que la moyenne parisienne (7,1 %).

- Les cas d'obésité et les signalements de caries chez les jeunes enfants en 2003³ sont moins importants en moyenne qu'à Paris dans son ensemble (respectivement 6,8 % et 19,8 % dans le 15^e, et 8,4 % et 26,1 % à Paris).

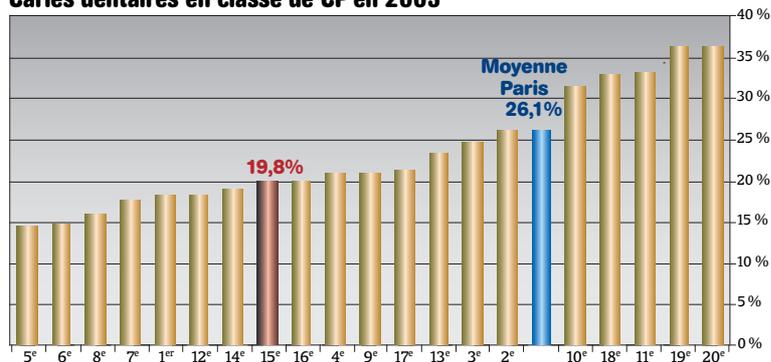
Part d'élèves boursiers en lycée public en 2004



Retard scolaire de 2 ans ou plus en classe de 3^e de 2001 à 2006



Caries dentaires en classe de CP en 2003



2 – Données Rectorat de Paris 2001 à 2006.

3 – Données Ville de Paris, Dases 2003 : cas d'obésité en 3^e année de maternelle, et signalement de caries dentaires en 1^{re} année de primaire.

Population active

Des écarts importants entre le nord et le sud, en termes de revenus et de niveaux de chômage.

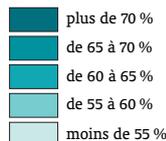
En 1999, le 15^e arrondissement comptait 120 720 actifs, soit un taux d'activité de près de 61 %, très proche de la moyenne parisienne (61,4 %). Le taux d'activité des femmes (près de 60 %) est supérieur à la moyenne parisienne (56,1 %). En une génération, la part de la population active ayant un emploi, résidant dans le 15^e et qui travaille à Paris a sensiblement baissé, passant de 78,4 % en 1975 à 67,7 % en 1999 (70,5 % en moyenne à Paris). En 1999, 32,6 % des actifs ayant un emploi habitant l'arrondissement y travaillent (32,4 % en moyenne à Paris), 35,2 % dans un autre arrondissement

(38,1 % à Paris) et 30,8 % en Ile-de-France hors Paris (28 % à Paris).

• La répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles (CSP) en 1999 montre une proportion importante des classes sociales élevées, avec 48,5 % de commerçants, chefs d'entreprises et de cadres et professions intellectuelles supérieures au sein de la population active résidente (41 % en moyenne à Paris, près de 35 % à Issy-les-Moulineaux et Vanves). En revanche, les employés et ouvriers ne représentent que 27 % des actifs (34,7 % à Paris, 39 % et 38 % à Issy-les-Moulineaux et Vanves). C'est notamment dans la moitié nord, proche des 7^e et 16^e arrondissements, que les cadres sont installés. Il en est de

TAUX D'ACTIVITÉ

Part des actifs dans la population âgée de 15 ans et plus



Moyenne Paris = 61,4 %
Petite couronne hors Paris = 61,9 %

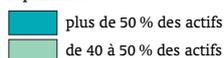
Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

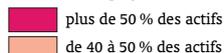


RÉPARTITION PAR CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

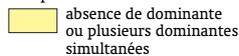
Dominante chefs d'entreprises, cadres, professions intellectuelles supérieures



Dominante employés, ouvriers

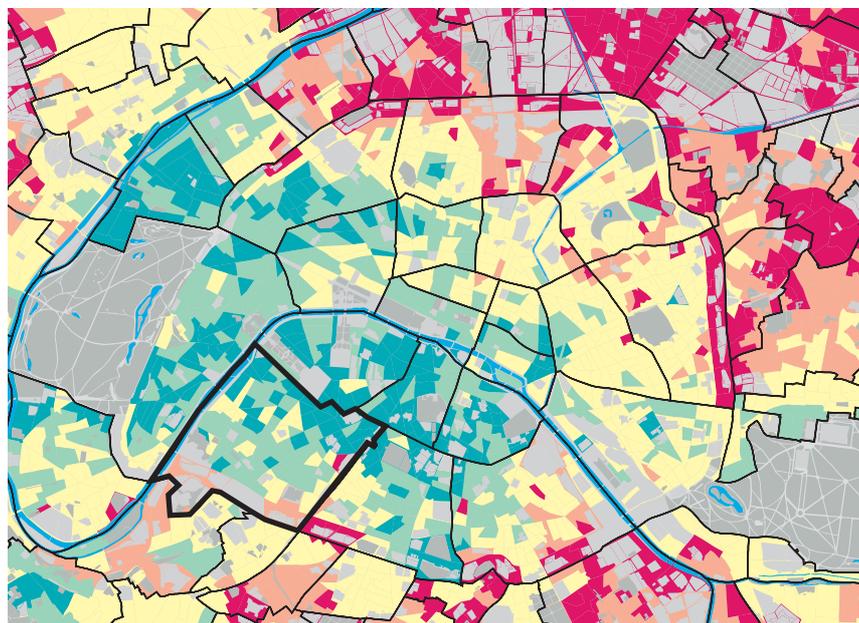


Occupation mixte



Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



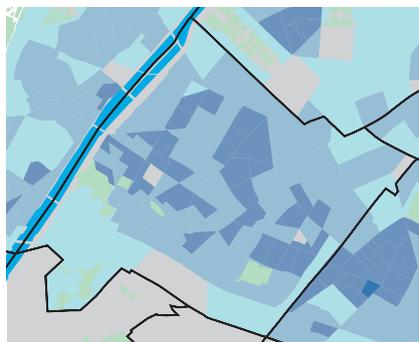
même dans le quartier Saint-Lambert, excepté les abords de la rue André-Gide et des secteurs sud et est du parc André-Citroën, et le quartier Javel, notamment entre la rue Saint-Charles, l'avenue Félix-Faure et la rue de Lourmel, ainsi qu'aux abords du square Violet et de la rue de l'Église. Le centre de l'arrondissement, aux abords de la rue Lecourbe, ou encore les îlots situés entre les ponts Mirabeau et de Grenelle, présentent une plus grande mixité. Certains îlots sont toujours caractérisés par une dominante de catégories plus populaires, notamment à proximité du boulevard périphérique et du faisceau ferré.

- En juin 2007, l'arrondissement comptait près de 7010 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), soit 8,2 % des DEFM à Paris⁴. Entre les mois de septembre 2001 et juin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 12,3 % (Paris : - 14,8 %). Après une hausse importante de près de 40 % entre la fin 2001 et le 3^e trimestre 2003, le nombre de demandeurs d'emploi est depuis lors en baisse dans l'arrondissement (-37,3 %), suivant la tendance observée à Paris. Les densités semblent réparties dans l'ensemble de l'arrondissement. On observe toutefois de plus faibles densités aux abords du 7^e arrondissement. Par ailleurs, l'indicateur de chômage calculé par l'Insee était au 31 décembre 2006 de 6 % pour le 15^e arrondissement, nettement inférieur à la moyenne parisienne de 8,9 % à cette date (le taux de chômage à Paris est de 8,3 % en juin 2007).

- Le revenu médian par unité de consommation en 2004⁵ s'élève à 25 980 euros (21 180 euros à Paris), soit un revenu supérieur en moyenne à ceux des habitants d'Issy-les-Moulineaux (plus de 23 740 euros) et de Vanves (plus de 23 200 euros). Les secteurs où les habitants avaient les revenus les plus élevés en 2002 étaient situés au nord de l'arrondissement, entre l'avenue de Suffren et les boulevards de Grenelle et Garibaldi, aux abords de la place Balard, entre l'avenue Félix-Faure et la rue Lecourbe, aux abords du boulevard et de l'Institut Pasteur. Par ailleurs, la part des ménages non imposés (près de 22 %) est beaucoup plus faible que la moyenne parisienne (28,3 %), mais supérieure à celle des communes limitrophes (20 % à Issy-les-Moulineaux et 20,1 % à Vanves). Enfin, en 2004, la part de la population des foyers à bas revenus s'élève à 6,1 % (10,8 % à Paris, 6,3 % à Issy ou encore 5,4 % à Vanves).

4 – Source Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), septembre 2006.

5 – Revenus fiscaux des ménages 2004, Insee-DGI.



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1*



Moyenne Paris = 12,6

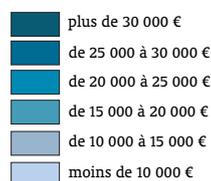
* en recherche active d'un CDI à temps plein
Les IRIS de moins de 5 demandeurs d'emploi de catégorie 1 ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : fichier Anpe – mars 2007



REVENU MÉDIAN

Par unité de consommation*



Moyenne Paris = 20 150 €
Petite couronne hors Paris = 17 650 €

* L'UC est un indice prenant en compte la composition du ménage familial.
• 1 UC pour le 1^{er} adulte du ménage
• 0,5 UC pour le 2^e adulte
• 0,3 UC pour un enfant de moins de 14 ans

Les IRIS de moins de 200 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris

Source : Revenus fiscaux des ménages 2002 - Insee-DGI

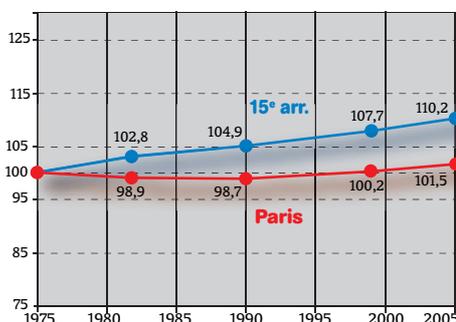
Logement

En une génération, le parc de logements a sensiblement progressé, notamment en raison de nombreuses opérations publiques et de multiples opérations privées. Au total, le logement social et le confort ont sensiblement progressés.

Le parc récent est donc important et l'ensemble atteint des valeurs foncières élevées, notamment dans le nord.

DONNÉES GÉNÉRALES

Avec près de 19 820 logements de plus qu'en 1975, le 15^e arrondissement compte, en 2005, 145 700 logements, ce qui représente 11 % du parc parisien (1^{er} rang des arrondissements).



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES, 1975-2005

Base 100 en 1975 à Paris :
1109 120 résidences principales
Base 100 en 1975 dans le 15^e arr. :
114 345 résidences principales

L'arrondissement présente un parc de logements assez jeune, puisque le bâti consacré au logement est constitué de 42 % de logements achevés après 1949, alors que la moyenne parisienne est de 30 %⁶. La construction au cours des vingt-cinq dernières années a porté sur près de 25 000 logements.

Ce mouvement a concerné la quasi-totalité des secteurs de l'arrondissement à l'exclusion du territoire compris entre le boule-

vard de Grenelle et l'avenue de Suffren. Dans ce secteur, seul le terrain de l'ancienne caserne Duplex réaménagée a accueilli un nombre significatif de logements neufs. C'est d'ailleurs dans les opérations publiques d'aménagement, comme les ZAC Duplex, Citroën-Cévennes ou Vaugirard, mais aussi dans des opérations plus anciennes comme le Front de Seine que la construction de logements a été la plus importante.

- En 2005, 86,5 % des logements sont des résidences principales (84,7 % à Paris). En 1999, 85 % des logements étaient des résidences principales, c'est-à-dire occupés la plus grande partie de l'année, 9 % étaient vacants (10 % à Paris) et 6,2 % étaient des résidences secondaires ou logements occasionnels (5,6 % à Paris).

Les propriétaires occupants représentent 33 % des ménages en 2005 (30 % en 1999), cette proportion augmentant plus rapidement qu'à Paris (30 % en 1999 et 32 % en 2005 à Paris).

- La taille moyenne des résidences principales⁷ (2,5 pièces) est proche de la moyenne parisienne (2,6 pièces). Le nombre moyen de personnes par pièce (0,72) est inférieur à la moyenne parisienne (0,74), signe de meilleures conditions d'occupation dans l'ensemble.

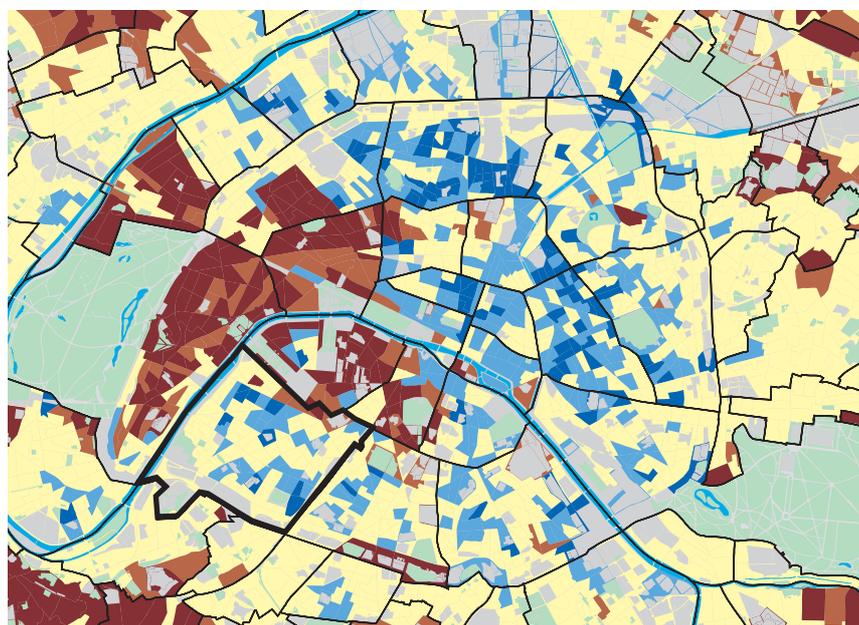
On notera le peu d'écart entre la répartition par taille des logements dans l'arrondissement et à Paris. Les grands logements sont surtout implantés en limite avec le 7^e arrondissement (de 10 % à plus de 20 % des résidences principales). La répartition

STRUCTURE SIMPLIFIÉE DE LA TAILLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES



Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



géographique des logements d'une et deux pièces est étroitement liée à celle du tissu composite. On trouve ainsi des proportions importantes de petits logements dans le lotissement Violet, le long de la rue Saint-Charles, aux abords de la rue de Vaugirard et de la rue Blomet, et dans le secteur Castagnary (plus de 60 %, voire plus de 70 % des résidences principales).

• Le loyer moyen au mètre carré de l'ensemble des locataires au 1^{er} janvier 2007⁸ s'élève à 18,50 euros. Il est sensiblement supérieur au loyer moyen parisien (17,70 euros le mètre carré). Le prix moyen de vente au mètre carré des logements collectifs anciens⁹ a augmenté de 67 % ces cinq dernières années (+ 76 % à Paris) et s'élève à 6 445 euros au 3^e trimestre 2007 (6 180 euros à Paris, 4 920 euros à Issy-les-Moulineaux, 4 470 euros à Vanves). Toute la bande nord de l'arrondissement présente les prix de vente d'appartements anciens les plus élevés de l'arrondissement. De plus, les abords du square Saint-Lambert, de la rue Violet, les îlots situés au croisement entre la rue Cambronne et la rue Lecourbe, ou encore les abords de la rue Falguière et du boulevard Pasteur présentaient en 2002 un prix au mètre carré élevé. En effet, on notera l'écart entre les quartiers Saint-Lambert (près de 6 130 euros le m²) et Grenelle (près de 6 800 euros le m²). Le prix moyen de vente au mètre carré des logements neufs s'élève à près de 8 920 euros en 2006 (9 100 euros/m² en moyenne à Paris). Ce prix a augmenté de plus de 78 % de 2001 à 2006 (+ 50 % pour Paris entre les mêmes dates).

• En 2004, le nombre d'appartements vendus à la découpe (vente par lots consécutive à une mise en copropriété) dans l'arrondissement représente 9,3 % de l'ensemble des ventes de ce type (8,2 % en 1998). Cette même année, sur 3 794 appartements anciens vendus dans l'arrondissement, 14,4 % d'entre eux ont été vendus à ce titre, soit une part proche de celle observée en moyenne à Paris (15 %).

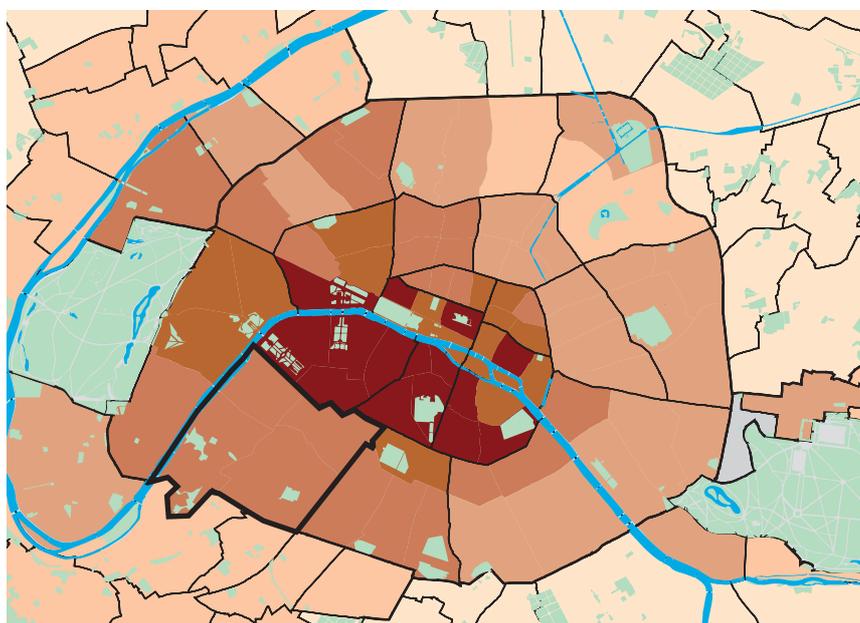
6 – Direction générale des impôts, fichier des propriétés bâties, au 1^{er} janvier 2005.

7 – Source Insee, recensement 1999.

8 – Loyer au m² de l'ensemble des locataires au 1^{er} janvier 2007, source OLAP.

9 – Chambre des notaires de Paris.

9 – Chambre des notaires de Paris, prix de vente au m² au 3^e trimestre 2007.



PRIX DE VENTE AU M² AU 3^e TRIMESTRE 2007

Appartements anciens

- moins de 4 000 €
- de 4 000 à 5 000 €
- de 5 000 à 6 000 €
- de 6 000 à 7 000 €
- de 7 000 à 8 000 €
- plus de 8 000 €

donnée non disponible

Moyenne Paris = 6 181 €

Petite couronne hors Paris = 3 795 €

Source : Chambre des notaires de Paris Ile-de-France

Logement

LOGEMENT SOCIAL

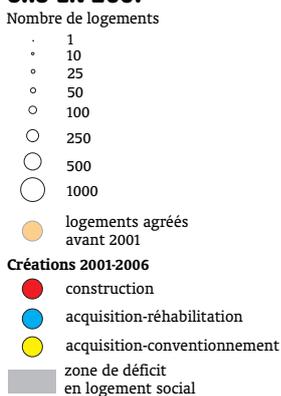
Le 15^e arrondissement compte 17 091 logements sociaux (SRU) au 1^{er} janvier 2007, soit 13,9 % en moyenne des résidences principales ¹⁰ (15,4 % à Paris et 19,1 % dans les 9 arrondissements périphériques).

De 2001 à 2007, 3 435 logements sociaux ont été financés dans le 15^e arrondissement. Les quartiers Javel et Saint-Lambert totalisent chacun près de 30 % ¹¹ de logements sociaux. Seuls les secteurs compris entre la rue de Vaugirard et la rue Lecourbe, ainsi qu'aux abords est du boulevard de Grenelle, boulevard Garibaldi et aux abords nord-est de la rue Cambronne, accueillent peu de logements sociaux. Les îlots à dominante d'habitat social et les îlots mixtes correspondent en très

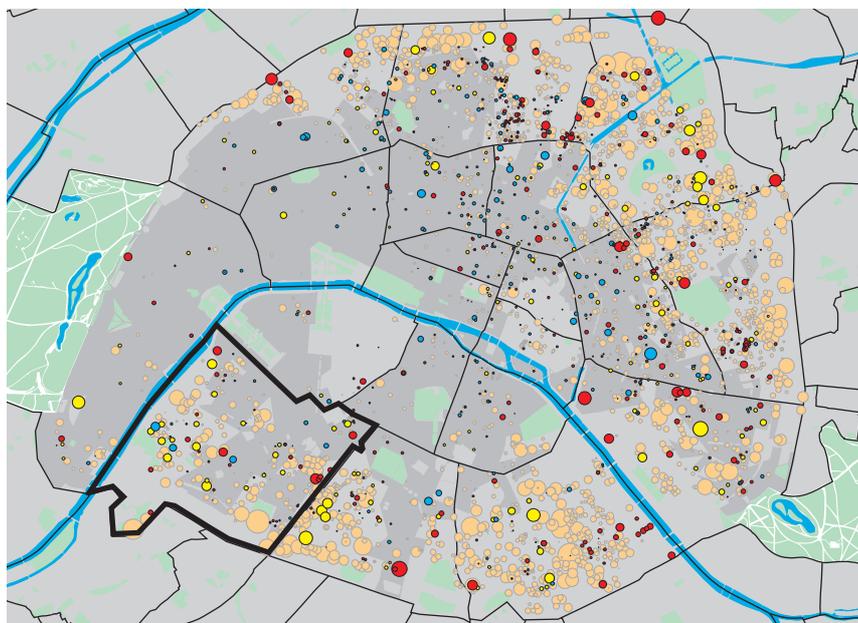
important. En effet, entre 2001 et 2007, le nombre de logements sociaux, au regard de l'évolution du nombre de résidences principales, a augmenté de 25 % (+ 14 % pour Paris sur la même période).

• Le parc social de fait est défini par le profil socio-économique de ses occupants, profil similaire à celui du parc social. La part de ce parc dans le parc locatif privé du 15^e est peu importante. Seul un secteur à proximité de la rue des Cévennes et du pont Mirabeau semble présenter un parc privé s'apparentant à du parc social de fait. Les plus fortes concentrations parisiennes de parc social de fait se situent dans les 10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

LOGEMENTS SOCIAUX SRU EN 2007



Sources : Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux au 1^{er} janvier 2007
Ville de Paris au 31 décembre 2007



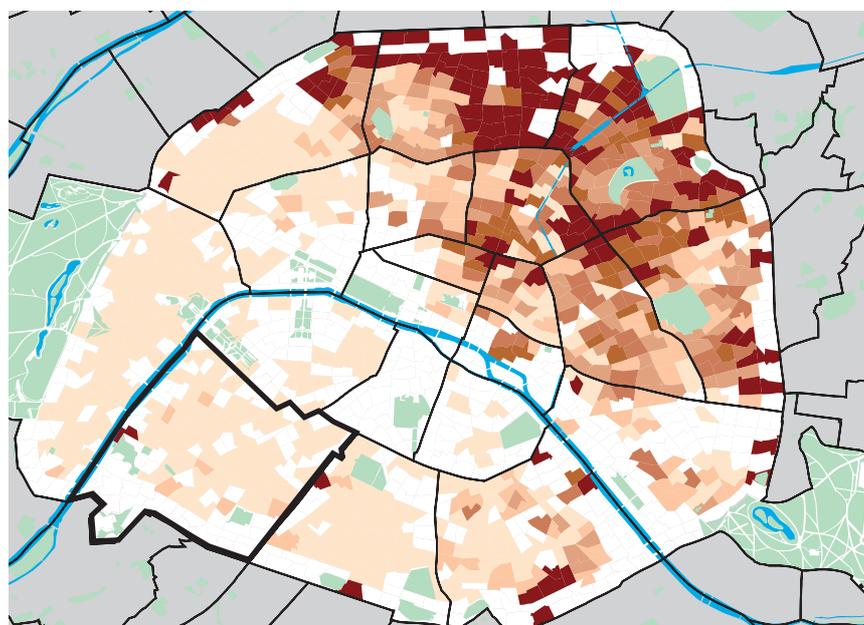
grande majorité aux périmètres d'initiative publique, anciens ou récents : secteurs de rénovation Procession, Cambronne-Croix-Nivert, Procession-Favorites, Front de Seine, secteurs d'aménagement Frères-Voisin, Périchaux, mais aussi ZAC de Vaugirard, Citroën-Cévennes, Dupleix. De plus, les programmes réalisés avant les années 1960 sont localisés boulevard Lefebvre, autour du square Saint-Lambert ou encore aux abords de la rue de la Convention, entre la rue de la Croix-Nivert et la rue de Lourmel. Environ 40 % des logements sociaux de l'arrondissement ont été mis en service entre 1945 et 1974, et plus de 20 % entre 1975 et 1989. Les logements mis en service depuis 2001 sont en nombre

CONFORT

Le niveau de confort des logements de l'arrondissement s'est nettement amélioré depuis trente ans : en 1999, 7 % seulement des résidences principales n'avaient pas encore les éléments de confort (WC intérieurs, baignoire ou douche), alors qu'elles représentaient 12 % en 1990 et 20,7 % en 1982. Ce taux d'inconfort est aujourd'hui relativement faible (10 % en moyenne à Paris) et reflète l'importance des logements récents et des réhabilitations dans le parc total des résidences principales. Seuls quelques secteurs situés aux abords de la rue Castagnary, de la place Balard ou encore de la rue Saint-Charles laissaient apparaître en 1999 des taux d'inconfort des logements anciens supérieurs à 15 %.

10 immeubles de l'arrondissement sont recensés dans le cadre du Plan d'éradication de l'habitat indigne¹², dont 8 bénéficient, au travers de l'Opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD), d'un dispositif incitatif s'appuyant sur des aides financières et techniques renforcées pour la réalisation de travaux. 2 immeubles ont été acquis pour créer des logements sociaux, dont un par la Siemp au titre de sa convention publique d'aménagement relative à la lutte contre l'insalubrité. Ces immeubles sont surtout situés rue Lecourbe, rue de Vaugirard ou à ses abords, ainsi qu'autour du carrefour entre le boulevard de Grenelle et l'avenue de la Motte-Picquet. Par ailleurs, le 15^e arrondissement abrite 36 des 700 hôtels meublés recensés à Paris.

10 - Les résidences principales sont estimées par la Préfecture de Paris à partir des fichiers DGI.
 11 - Proportions calculées à partir du fichier Préfecture de Paris au 1^{er} janvier 2005.
 12 - Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, septembre 2006.

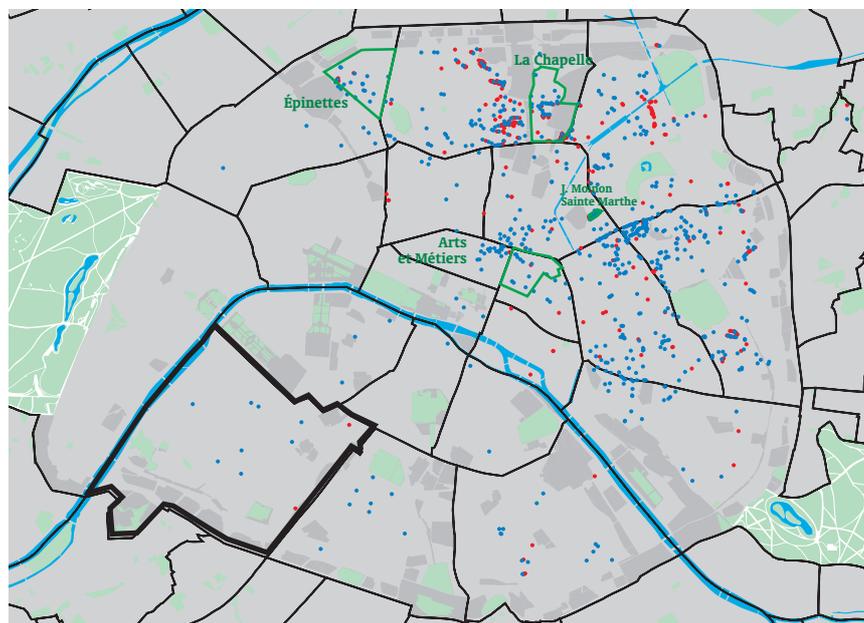


PARC SOCIAL DE FAIT

En pourcentage du parc locatif privé et autres statuts*



* logements meublés ou occupés à titre gratuit
 Source : Filocom 2003



LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Stratégie

- appropriation publique (358 adresses)
- réhabilitation privée (692 adresses)

Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, janvier 2008

Emploi et économie

En une génération, les usines ont fait place aux bureaux et de fortes densités d'emplois salariés se sont développées, notamment aux abords du secteur Montparnasse, du Front de Seine, ainsi que le long des grandes voies commerçantes. Les densités d'emplois salariés restent cependant modérées.

Le 15^e arrondissement compte près de 149 100 emplois salariés en 2004, dont 19,3 % d'emplois salariés publics (19,2 % en moyenne à Paris), et représente 9 % de l'emploi salarié parisien. En une génération, entre 1978 et 2004, l'emploi salarié dans l'arrondissement a diminué de 2,4 %, soit à un rythme bien moindre qu'en moyenne à Paris (-15,3 %). Depuis le

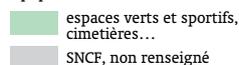
lement. C'est principalement le cas autour de la gare et de la tour Montparnasse, où se localisent d'importants établissements : SNCF, la Poste et des entreprises des secteurs de la banque et de l'assurance. Les tours de bureaux du Front de Seine constituent une seconde concentration (plus de 500 emplois salariés à l'hectare). Le grand îlot situé entre l'avenue de la Porte-de-Sèvres et la rue de la Porte-d'Issy, occupé principalement par les services du ministère de la Défense, présente aussi de fortes densités d'emplois, ainsi que les abords des intersections Vaugirard-Volontaires et Vaugirard-Cambronne, où sont implantés des bureaux et des locaux hospitaliers de l'Institut Pasteur ainsi que des unités de recherche. À ces secteurs s'ajoutent le

DENSITÉ D'EMPLOI SALARIÉ

Emploi salarié à l'hectare



Équipements



Sources: Ilots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
CLAP* 2004 - Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.



milieu des années 1990, 27 000 emplois ont été créés dans le 15^e arrondissement, ce qui représente une augmentation consécutive de 21,8 % (+7,5 % à Paris). En 1999, l'arrondissement compte 1,20 emploi pour un résident actif (taux d'emploi de 1,2 pour 1,42 à Paris). Ces emplois sont exercés, à 44,6 %, par des actifs résidant à Paris (43,6 % en moyenne à Paris en 1999). Et, parmi ces emplois, 24,7 % sont occupés par des actifs résidant dans le 15^e, soit un niveau supérieur à la moyenne, puisque 20,5 % des actifs parisiens vivent et travaillent dans le même arrondissement.

Dans le 15^e, la densité d'emplois salariés s'élève à 175 emplois à l'hectare (moyenne Paris : 191). Cependant, des concentrations d'activités et d'emplois apparaissent loca-

l'ensemble du secteur. nouveau pôle constitué aux abords du pont du Garigliano avec le siège de France-Télévision, l'hôpital européen Georges-Pompidou et les emplois de bureaux du quartier Citroën-Cévennes, ainsi que le grand pôle d'activités de la porte de Versailles, Paris Expo, qui induit une forte activité dans l'ensemble du secteur.

L'emploi de bureau¹³ représente près de 75 100 emplois en 1999, soit près de 51,9 % de l'emploi total de l'arrondissement (50 % à Paris). Plus d'un tiers sont des emplois publics, et près de 5 000 emplois de bureau sont concentrés dans la tour Montparnasse.

De grands établissements du secteur de l'édition, Hachette Livre, Direction des Journaux officiels, entre autres, sont

implantés principalement dans les quartiers Grenelle et Javel. La recherche médicale et en sciences physiques, avec notamment l'Institut Pasteur, le Commissariat à l'énergie atomique, plusieurs unités de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), est également représentée.

Les services aux entreprises sont assez nombreux, avec des établissements le plus souvent de taille intermédiaire répartis dans l'arrondissement.

Les établissements les plus importants sont implantés sur le Front de Seine, boulevard de Grenelle, à proximité du Champ-de-Mars, en limite du 7^e arrondissement, ainsi que dans le secteur Montparnasse. Nombre de grandes rues et d'avenues de l'arrondissement

ont été pagné d'une mutation sectorielle et d'une évolution vers des métiers de plus haute valeur ajoutée. Le 15^e arrondissement accueille 16 770 entreprises au 1^{er} janvier 2006, soit 6,4 % du total des entreprises implantées sur le territoire parisien.

À cette date, les arrondissements accueillant le plus d'entreprises sont, dans l'ordre, les 8^e, 16^e, 17^e et 11^e arrondissements, qui regroupent ensemble plus de 35 % des implantations, le 8^e se détachant nettement (12,5 %). Les 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e arrondissements en hébergent chacun moins de 3 %. Les 1^{er}, 2^e, 9^e, 10^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 18^e, 19^e et 20^e accueillent chacun entre 3,3 et 6,4 % des entreprises parisiennes.

Ce flux positif est le fruit de plusieurs mouvements (créations, défaillances, transferts dans Paris et à l'extérieur).

13 – Rapport Tertiariation, Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise, source RG 1999.



SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES

(hors activités commerciales)

15^e arrondissement

- recherche et développement
- radio-télévision
- recherche-développement en sciences physiques et naturelles
- banque mutualiste et assurance

Nombre de salariés

- de 1 à 50
- de 51 à 100
- de 101 à 500
- plus de 500

Source : CLAP* 2004 - Traitement Apur Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN Février 2007

* CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi...

Le 15^e arrondissement présente des concentrations importantes de cafés, bars et restaurants : proximité de la gare Montparnasse, en relation avec les 6^e et 14^e arrondissements, de la porte de Versailles, de la place Balard, des stations de métro Cambronne et La Motte-Picquet-Grenelle.

Avec 12 600 emplois liés aux activités du tourisme en 2004, le 15^e arrondissement est proche de la moyenne parisienne (8,5 % dans le 15^e et 8,8 % à Paris), mais la structure de ces emplois est sensiblement différente puisque l'arrondissement se distingue par une part très élevée des agences de voyages (22,5 % pour 9,4 % à Paris).

Pendant la période 2001-2006, le nombre d'entreprises à Paris a progressé de 7,8 % (18 900 unités). Ce mouvement s'est accom-

Commerce

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

Commerce de détail de moins de 300 m²

- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce
- commerce de gros

Alimentaire de plus de 300 m²

- de plus de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Autres commerces de plus de 300 m²

- plus de 10 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Centre commercial

- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce

- plus de 50 000 m²
- de 10 000 à 50 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²

Source : BDCOM 2007



LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS

- local vacant
- autre local commercial

Source : BDCOM 2007



SPÉCIFICITÉS COMMERCIALES

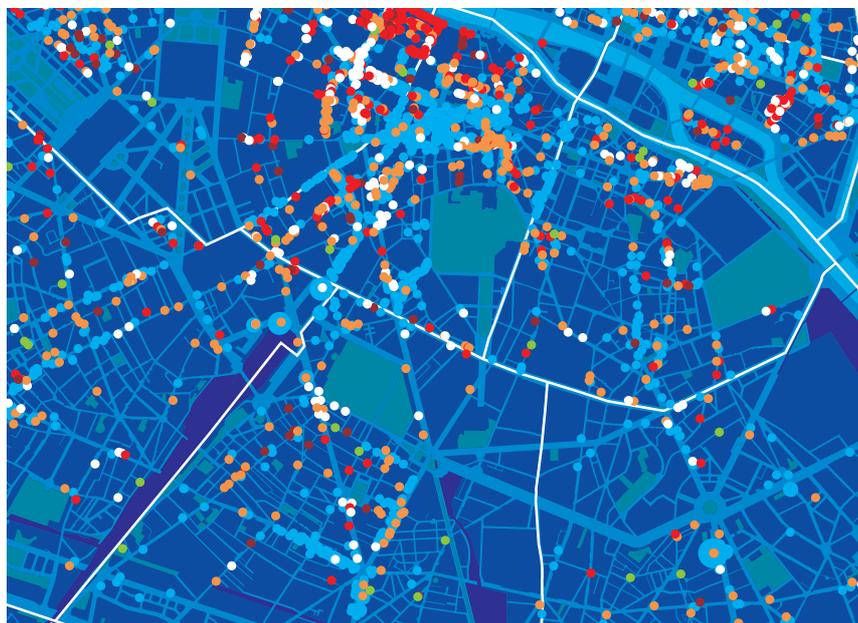
15^e arrondissement

- vente de meubles
- équipement du foyer
- antiquités
- encadrement - vente de tableaux
- ébénisterie - restauration de meubles
- prêt-à-porter

Nombre de commerces de prêt-à-porter dans les galeries ou centres commerciaux

- de 8 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 150
- de 150 à 200

Source : BDCOM 2007



De grands axes commerçants au centre de l'arrondissement et un pôle important constitué autour du centre commercial Maine-Montparnasse.

L'emploi lié au commerce s'élève à près de 9 800 emplois salariés en 2000, soit 6,6 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, ce qui représente une part beaucoup moins importante, en proportion, que la moyenne parisienne (10 %).

En 2007, le 15^e arrondissement compte 4 712 établissements commerciaux, d'après les informations de la Banque de données sur le commerce.

Concernant le commerce alimentaire, des concentrations apparaissent rue

Lecourbe, rue de Lourmel, rue du Commerce, avenue Félix-Faure et rue de la Convention. Globalement, le 15^e compte 2,6 commerces alimentaires pour

1 000 habitants (3,2 pour 1 000 en moyenne à Paris). L'arrondissement se singularise

par la présence d'un maillage régulier de moyennes surfaces. De plus, un marché couvert à l'est, ainsi que six marchés découverts répartis sur l'ensemble de l'arrondissement (boulevards de Grenelle et

Lefebvre, rues Saint-Charles, de la Convention, Bargue et sud de la rue

Lecourbe) complètent l'offre alimentaire. Le sud de la rue de la Convention concentre

des grands magasins généralistes en relation avec des densités de population élevées. Il en est de même avenue de la

Motte-Picquet et boulevard de Grenelle. Deux centres commerciaux sont implan-

tés dans l'arrondissement : le centre Maine-Montparnasse, qui bénéficie d'une

très bonne desserte en transports en commun et inclut un grand magasin (les

Galleries Lafayette), et le centre Beaugrenelle, noyau commercial accueillant

Darty et Monoprix, qui va faire l'objet d'une redynamisation par la Semea 15

dans le cadre du réaménagement du secteur du Front de Seine par la Ville.

Les grands magasins d'équipement de la personne et de la maison ainsi que les

passages commerciaux sont regroupés plus particulièrement autour de la gare

Montparnasse, où l'on trouve notamment les magasins C & A, ou Habitat. Des

commerces de même nature sont implantés rue Linois et avenue Émile-Zola, et à

l'ouest de la place Charles-Michels. Les commerces d'équipement de la

personne sont présents sur plusieurs axes : rue du Commerce, rue Lecourbe, à

l'intersection des rues de Vaugirard et de

la Convention. Par ailleurs, le Village Suisse, reconstruit dans les années 1960 sur son emplacement d'origine, regroupe 150 antiquaires et décorateurs près de l'avenue de La Motte-Picquet.

Le 15^e présente une faible part de locaux vacants en rez-de-chaussée, par rapport au total des locaux (8 % en 2007), inférieure au taux moyen parisien (9,4 %).

Entre 2003 et 2007, le nombre de commerces alimentaires est resté stable, avec une très légère baisse du nombre des commerces alimentaires de proximité (-1), mais une hausse des autres commerces alimentaires généralistes (+4).

Le commerce du 15^e arrondissement se caractérise par une forte représentation des services commerciaux (25,8 % contre 20,1 % en moyenne à Paris). Sur la période 2003-2007, l'évolution du commerce est

marquée par une baisse de 1,7 % (-81 commerces). Cette baisse touche essentiellement

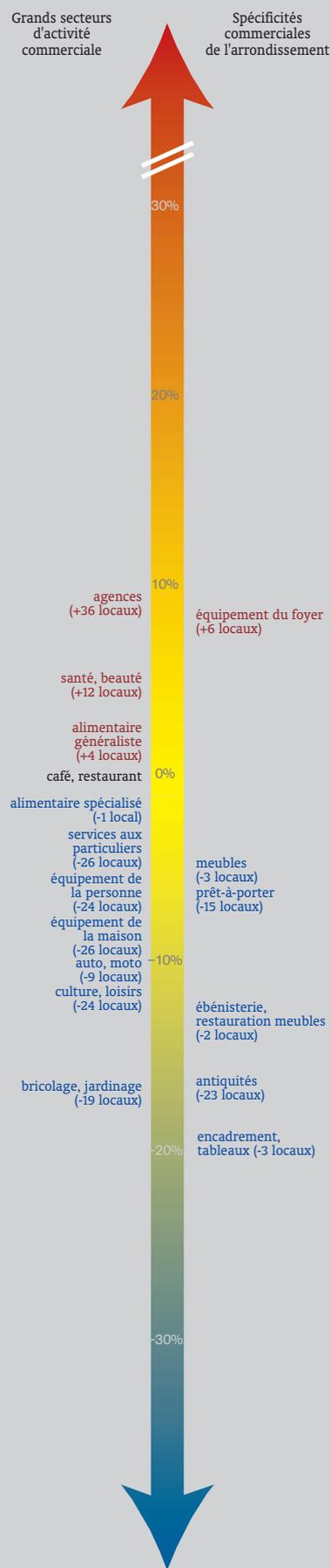
les boutiques d'équipement de la maison, les services commerciaux, les magasins d'équipement de la

personne et les commerces de produits culturels et de loisirs.

Il en résulte en fait, à plus de 80 % de la fermeture des locaux commerciaux du

centre Beaugrenelle en vue de la rénovation de cet ensemble.

ÉVOLUTION DES COMMERCES BDCOM 2003 et 2007 15^e arrondissement



Environnement

ÉNERGIE

La perspective du changement climatique fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, l'objectif étant pour notre pays de les réduire de 75 % d'ici 2050 (comme le rappelle la loi sur l'énergie de juillet 2005). L'usage des bâtiments représente à lui seul le tiers des émissions de gaz à effet de serre et moins de la moitié de l'énergie consommée en France. En 2004, la consommation d'énergie des résidences principales parisiennes s'élevait à 17 téras watt heure¹⁴, dont 72 % liés aux besoins de chauffage. Dans son immense majorité, le parc de logements parisiens est antérieur à la première réglementation de 1974, les enveloppes des bâtiments sont donc thermiquement peu performantes.

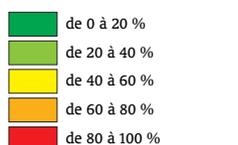
En revanche, cet effet est plus que compensé par la forme urbaine dense et compacte des tissus parisiens. Pour cette raison, les consommations des résidences principales parisiennes sont inférieures d'un tiers aux valeurs nationales.

Pour son seul chauffage, un Parisien émet 340 kilogrammes de carbone, une valeur comparable à celle enregistrée à l'échelle nationale (les émissions de CO₂ pour le reste de la France sont en effet réduites par rapport à la consommation énergétique, en raison d'une part significative de chauffage au bois).

Les équipements de chauffage se répartissent ainsi (Insee 1999) : 32 % électrique, 38 % gaz, 11 % chauffage urbain, 9 % fioul, 1 % bois et charbon, 9 % autres. La part du

14 - TWh (« téra watt heure ») : désigne une quantité d'énergie, 1 TWh représente l'énergie dégagée par la combustion de 86 000 tonnes de pétrole.

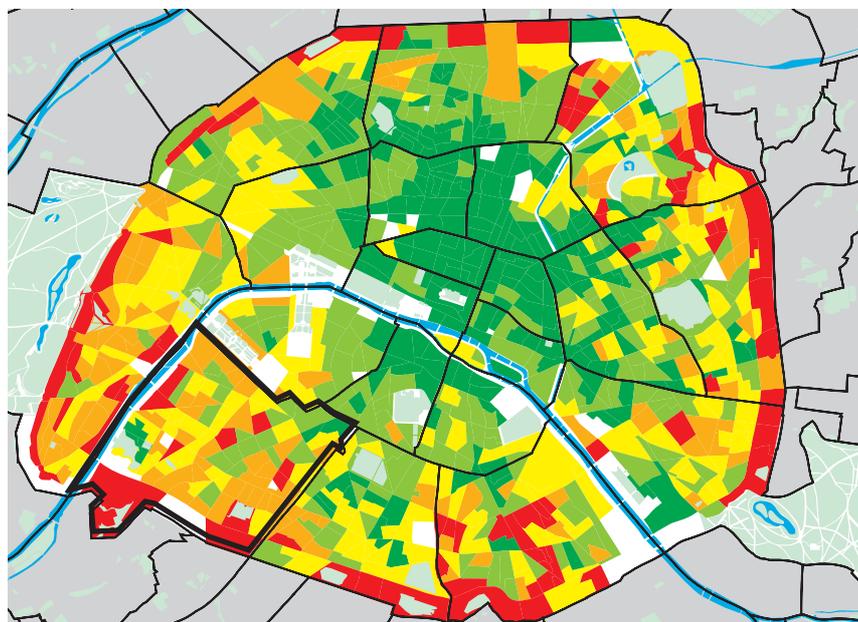
CHAUFFAGE COLLECTIF



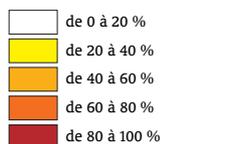
espaces verts et sportifs, cimetières...

Ne sont représentés que les IRIS comportant plus de 50 logements.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



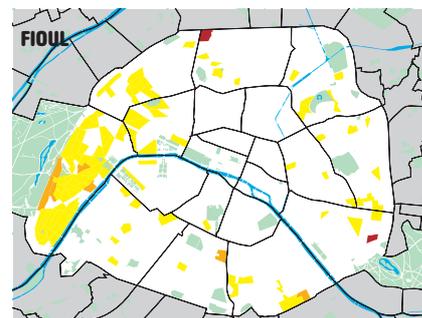
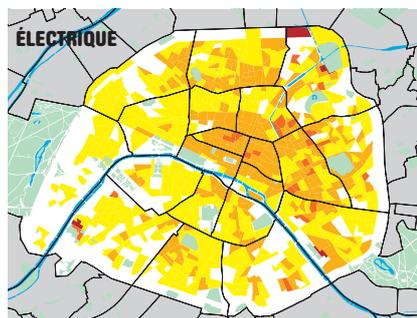
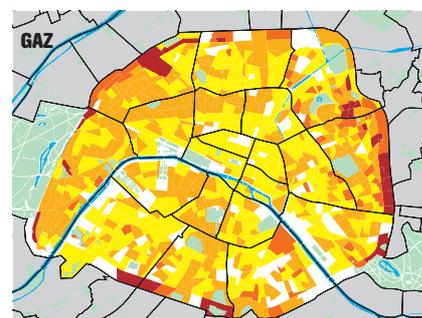
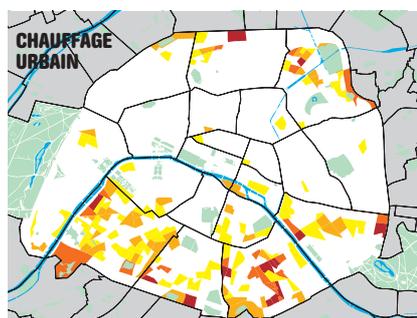
ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES PARISIENNES



espaces verts et sportifs, cimetières...

Ne sont représentés que les IRIS comportant plus de 50 logements.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

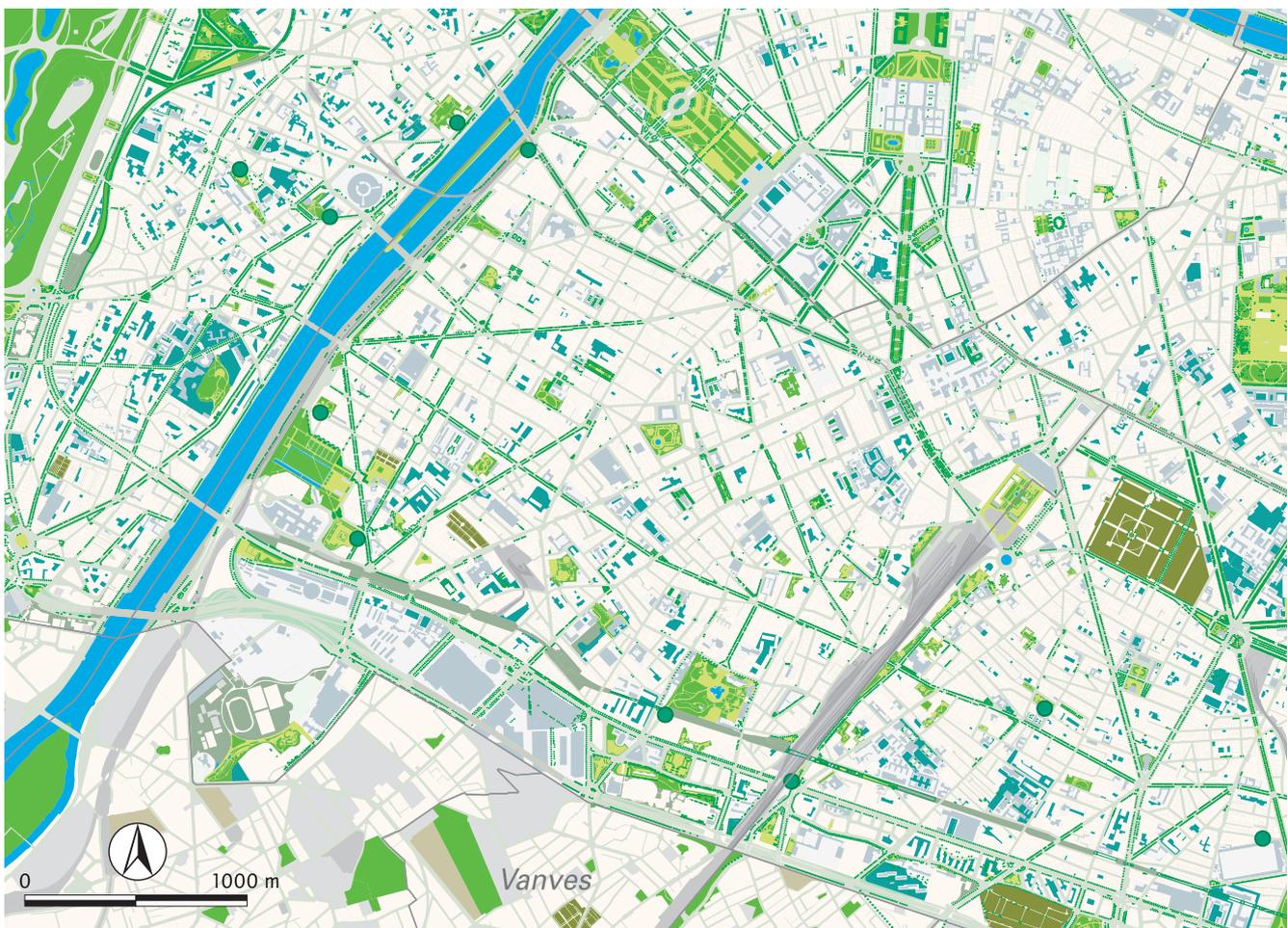


chauffage collectif s'élève à 40 %. Dans le 15^e, le chauffage se répartit entre chauffage urbain, électrique et gaz.

LA NATURE À PARIS

Le PLU liste de très nombreux espaces où la présence du végétal est réglementée (espaces verts, espaces verts protégés, zones naturelles et forestières, etc.). Toutefois, la vision qu'il offre demeure insuffisante pour mesurer à quel point la nature est présente à Paris. Une analyse par photo aérienne infrarouge permet de restituer de façon exhaustive la part du végétal dans l'espace urbain. La carence en végétal des quartiers centraux, soulignée par le PLU, apparaît clairement ; ainsi que la contribution essentielle des intérieurs de parcelles

Au-delà de ces considérations paysagères, une question se pose sur la place et l'existence d'une nature sauvage à Paris (« biodiversité »). Tous les espaces apparaissant en vert sur le plan de la végétation n'offrent pas la même capacité d'accueil aux espèces animales et végétales, l'entretien des espaces et leur fréquentation étant les deux principaux critères limitant la présence de la biodiversité. Un recensement réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle et les services de la Ville de Paris s'est penché sur quelques lieux emblématiques de la biodiversité parisienne : la Seine, la petite ceinture ferroviaire, le cimetière du Père-Lachaise, les deux bois (Boulogne et Vincennes).



(qu'ils soient classés ou non en Espace vert protégé). La carte cadrée à l'échelle de tout Paris permet aussi de mettre en avant le contraste qui existe entre le milieu urbain parisien et les communes riveraines. Le boulevard périphérique marque une nette rupture entre l'habitat *extra-muros*, souvent dilué et emprunt d'une végétation diffuse, et l'*intra-muros* avec son habitat dense, compact et plus minéral.

On y a dénombré 841 espèces végétales (pour les seules plantes à fleurs et fougères), dont 8 espèces protégées en Ile-de-France et 7 orchidées, ainsi que 14 ZNIEFF (Zone nationale d'intérêt faunistique et floristique). Côté faune, on a recensé 1 232 invertébrés et 245 vertébrés.

VÉGÉTATION À PARIS, 2007

- pelouses et espaces verts publics
- espaces verts protégés
- cimetières
- terrains de sport de plein air
- murs végétalisés
- ⋯ arbres d'alignement

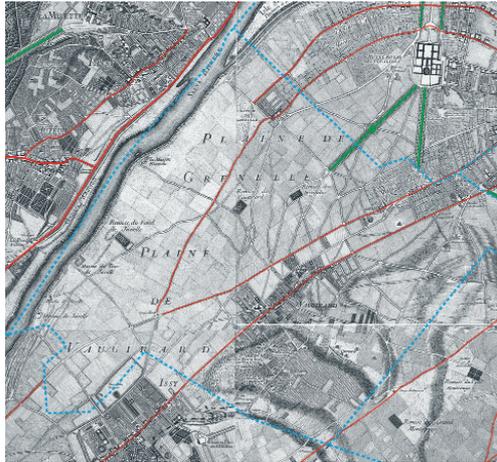
Cartographie issue de SIG Biodiversité
Sources et dates des données :
Ville de Paris – Espaces verts protégés au 25 avril 2007
DVD/Apur – Arbres d'alignement au 1^{er} janvier 2006
DjJEV/Apur – Espaces verts publics au 12 décembre 2007

Formation

1730

Plan de Roussel
Paris, ses fauxbourgs
et ses environs

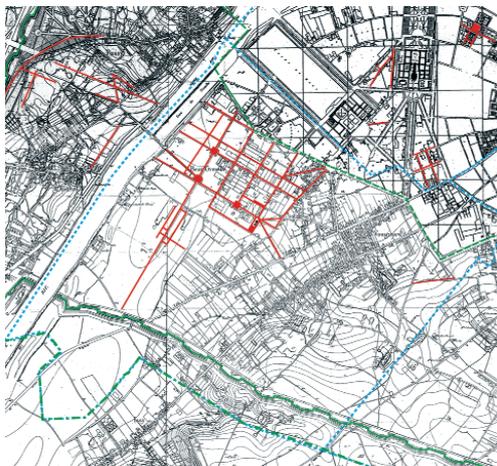
- rues d'origine médiévale
- grandes compositions réalisées à partir du xv^e siècle
- - - limites d'arrondissements actuelles



1780-1830

Assemblage du plan de Verniquet (à l'intérieur du mur des Fermiers généraux) et des minutes de banlieue de Paris (à l'extérieur de l'enceinte des Fermiers généraux)

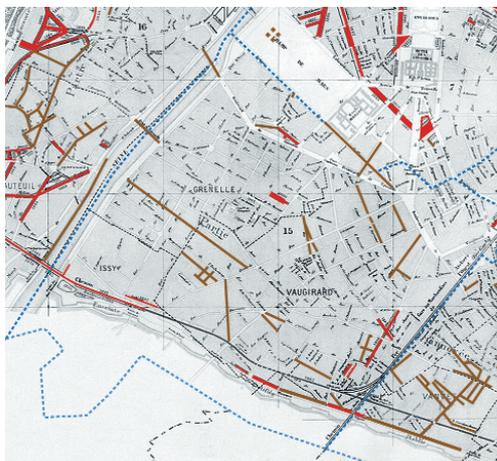
- - - 1784-1790 mur des Fermiers généraux
- 1841-1845 enceinte de Thiers
- voie percée de 1780 à 1830
- - - limites d'arrondissements actuelles



1871

Alphand
Atlas des travaux de Paris

- opérations de voirie réalisées de 1848 à 1854
- opérations de voirie réalisées de 1854 à 1871
- opérations de voirie réalisées de 1871 à 1889
- - - limites d'arrondissements actuelles



1940

Extrait de la carte de France « type 1922 » éditée vers 1940
IGN

- Réseau créé sous la III^e République, y compris les voies percées ou amorcées par Haussmann
- - - limites d'arrondissements actuelles



Au Moyen Âge, le territoire du 15^e, marqué au nord-ouest par une plaine et au sud par un escarpement de rebord de plateau, est traversé par les rues Lecourbe et de Vaugirard, chemins reliant alors Paris au bois de Meudon et à Issy. Les abbayes de Saint-Germain-des-Près et de Sainte-Geneviève se partagent les domaines de Grenelle et de Vaugirard, qui constitueront à la fin du xviii^e siècle les deux principaux bourgs de l'arrondissement.

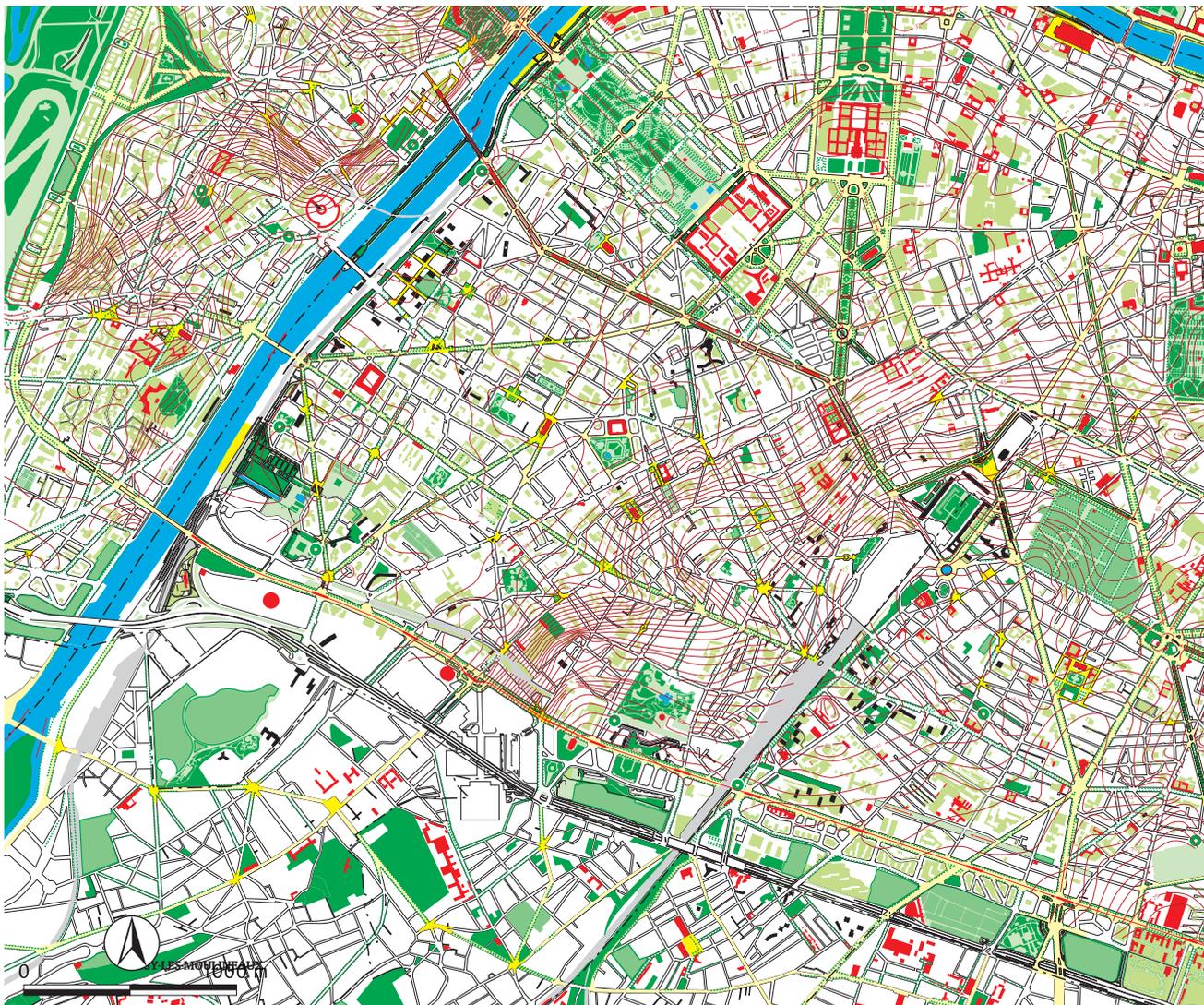
Au tournant du xix^e siècle, après l'établissement de l'enceinte des Fermiers généraux, le territoire s'urbanise le long de ses principaux axes de circulation et, au nord, grâce à la création du vaste lotissement Violet, au maillage orthogonal ; au sud et entre l'enceinte et les îlots de Vaugirard et de Grenelle, le territoire conserve un caractère rural. Parallèlement, il s'équipe, avec la réalisation de l'embarcadère du Maine, et s'industrialise, principalement dans le quartier Javel.

Entre 1886 et 1912, l'arrondissement est délaissé par les travaux haussmanniens : seules sont percées les rues de la Convention et Balard et les avenues Émile-Zola et Félix-Faure.

Au début du xx^e siècle, la vocation résidentielle, côté Saint-Lambert, et celle industrielle, côté Javel, s'affirment, avec la construction d'ensembles d'HBM (1900-1913) et l'établissement des usines Citroën (1915). Parallèlement, de nombreux équipements publics s'implantent (lycée Buffon, hôpital Boucicaut...). Dans les années 1930, la construction d'habitat s'intensifie, remplaçant les maisons de faubourg par des immeubles de rapport, ou utilisant les emplacements des fabriques et les espaces zoniers de l'enceinte de Thiers (HBM boulevard Lefebvre).

Durant les années 1970, le territoire connaît deux mutations majeures, avec le recul de la gare Montparnasse et la construction de la tour, ainsi que la création du quartier Front de Seine. Les îlots Procession, Falguière ou Sablonnières connaissent un aménagement de même caractère. Au début des années 1980, après le départ des usines Citroën et la démolition des abattoirs de Vaugirard, les ZAC Citroën-Cévennes, Saint-Charles et Dupleix, ainsi que le parc Georges-Brassens sont réalisés. Il s'y ajoutera le remaniement de la gare Montparnasse en 1990.

Structure urbaine



PAYSAGES

Le relief du 15^e arrondissement est constitué, au sud, par les coteaux de Vaugirard et, au nord, par la plaine alluviale de la Seine. Les seuls tracés monumentaux de ce territoire correspondent à l'ancienne enceinte des Fermiers généraux (boulevards Pasteur, Garibaldi, de Grenelle). Les axes secondaires de la fin du XIX^e siècle complètent ce système (avenue Émile-Zola, rues Cambronne, Balard...), tandis que quelques espaces singuliers le ponctuent (place Duplex ou placettes de la rue Saint-Charles).

Les principales perspectives sont offertes depuis les rues orientées nord-sud, vers la tour Eiffel, et depuis le boulevard Lefebvre, vers le ministère de la Défense et le parc des expositions. Les immeubles de grande hauteur sont nombreux à l'extrémité est de l'arrondissement, le long de la ligne de chemin de fer de la gare Montparnasse, et à l'extrémité ouest, en bord de Seine. Les monuments, en revanche, sont dispersés et pratiquement absents (mairie, Imprimerie nationale...).

Les plantations d'alignement sont assez abondantes à l'ouest (rue de la Convention, avenue Félix-Faure...), avec l'aménagement des berges de la Seine en mail planté. Les squares (Saint-Lambert, Violet...), les parcs Georges-Brassens et André-Citroën, constituent des espaces verts importants.

STRUCTURE URBAINE

La structure principale des voies du 15^e arrondissement est composée d'anciens tracés ruraux, orientés est-ouest et longeant le pied du coteau du plateau de Vanves (rues Lecourbe et de Vaugirard), et de voies de ceinture, orientées nord-ouest/sud-est (boulevards de Grenelle et Garibaldi et rue de la Convention). Ce maillage primaire est complété des tracés secondaires volontaires de l'avenue Émile-Zola et de la rue Balard, deux diagonales convergeant vers le pont Mirabeau. Au sud-est, les îlots et les parcelles, d'origine rurale et de forme allongée, sont perpendiculaires à la rue de Vaugirard. Au nord-ouest, le lotissement de

LES PAYSAGES

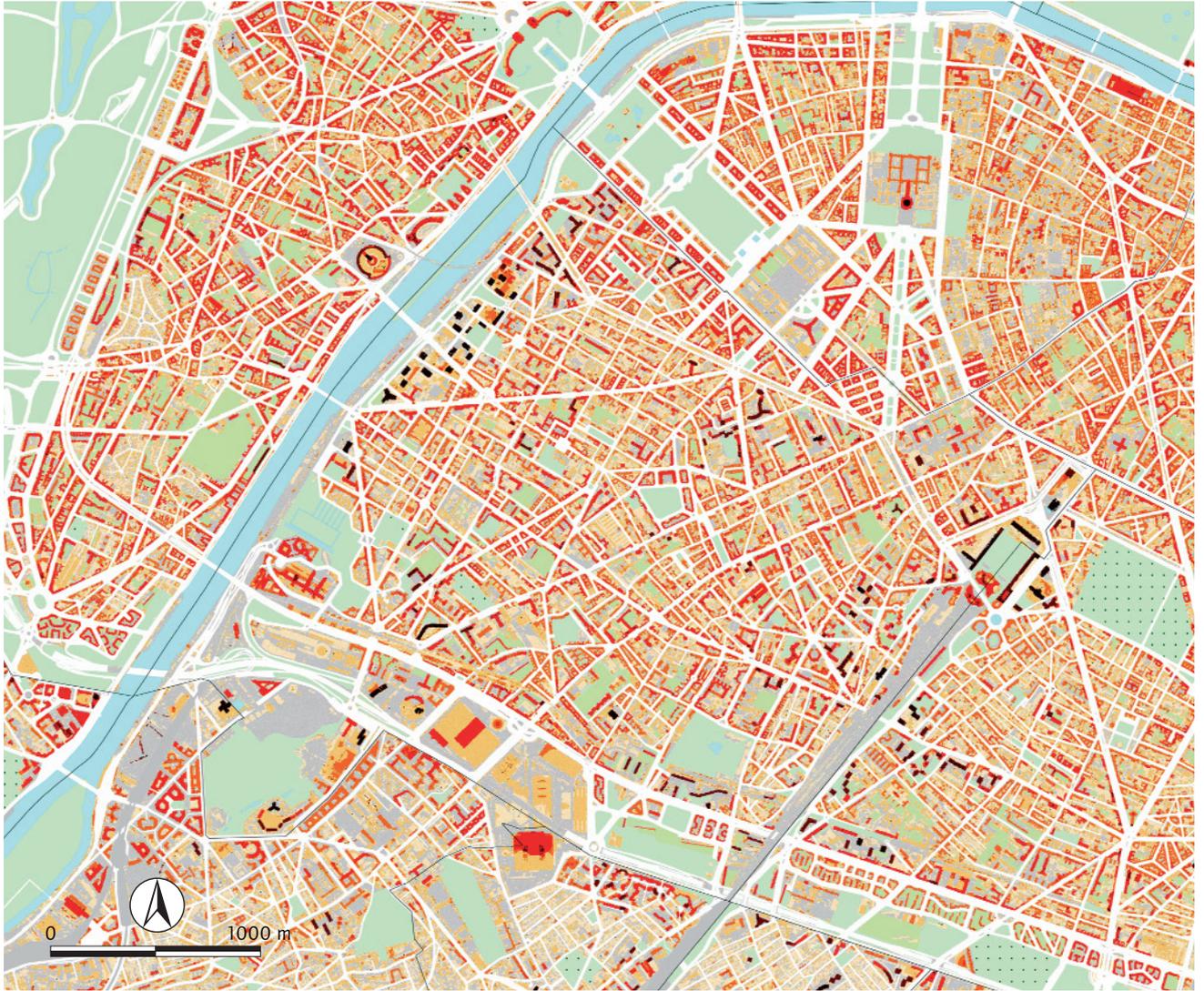
Formes structurantes

-  tracés structurants
-  espaces singuliers
-  perspectives et échappées
-  bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
-  Seine, canaux et plans d'eau

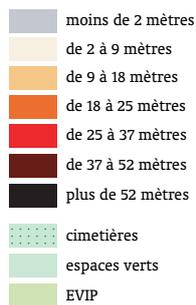
Composants du paysage et de son décor

-  édifices remarquables
-  plantations d'alignements
-  espaces verts publics
-  cimetières
-  terrains de sport
-  murs végétalisés
-  espaces et talus des grandes infrastructures
-  jardins privés

Structure urbaine



HAUTEUR DES BÂTIMENTS



Beaugrenelle organise une maille orthogonale (rues des Entrepreneurs, Saint-Charles...). Le raccordement de ces deux structures s'effectue au niveau du square Saint-Lambert.

TISSUS URBAINS

Les tissus continus et réguliers sont principalement présents dans les quartiers Vaugirard, Beaugrenelle et Dupleix. Ils correspondent aussi aux nombreux lotissements de la fin du XIX^e siècle (rues Bouchut, Humblot...). Les tissus composites perdurent le long des rues de Vaugirard, Lecourbe ou du Commerce, et les tissus de petite échelle sont relativement rares (hameau d'Alleray...). Les tissus discontinus aux compositions centrées ou axées se situent au cœur de l'arrondissement (square Saint-Lambert...) et entre le périphérique et les boulevards des Maréchaux. Ceux aux compositions libres se trouvent à la périphérie de l'arrondissement, au sud-est (entre les rues Falguière et Dutot), au nord

(ensemble Cambronne-Lecourbe) et au nord-ouest (Front de Seine). Enfin, les jardins privés, assez nombreux, sont liés à des institutions (hôpitaux) et à des ensembles d'immeubles des années 1960.

Depuis le plateau de Vanves, le coteau descend en pente douce sur la plaine de Vaugirard. La Seine trace une seconde frontière redoublée par les voies du RER, un quai, plus une voie rapide et le Front de Seine. Au sud, les gigantesques îlots de la ceinture constituent une frontière non moins étanche. Au nord, les continuités avec les territoires voisins sont un peu plus aisées. À l'est, la trame des voies est issue d'une urbanisation progressive. Les deux plus anciens tracés, les rues de Vaugirard et Lecourbe, rallient le centre de Paris. À l'ouest, le lotissement de la plaine de Grenelle est plus tardif, et organisé suivant une trame orthogonale engendrée par le boulevard de Grenelle et la Seine. Le 15^e arrondissement se caractérise par

un calibrage dominant de ses rues, de l'ordre de 12 mètres. En conséquence, les grandes perspectives plantées d'arbres d'alignement sont peu nombreuses. En revanche, les parcs, squares et jardins abondent. Les deux plus importants sont situés au sud : les parcs André-Citröen et Georges-Brassens.

De nombreux espaces singuliers, formés par des places de quartiers, sont disséminés dans l'arrondissement, à l'écart des grands tracés : places Falguière, Saint-Charles ou Violet. Ils constituent de véritables repères. La tour Eiffel et, dans une moindre mesure, la tour Montparnasse imposent leur présence.

Hormis le Front de Seine et ses tours, et les imposantes installations de Paris Expo, peu de grands éléments marquent le paysage de l'arrondissement. Les compositions sont plus intimes, comme l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Grenelle en fond de perspective de la rue du Commerce, ou l'église Saint-Léon, donnant sur la place Dupleix.

Depuis les années 1950, le 15^e arrondissement subit un processus de renouvellement important. Hors des opérations de rénovation massives (Front de Seine, Citroën-Cévennes), ce renouvellement s'est traduit par l'apparition d'une gamme de tissus contrastés. Ceci explique le caractère particulier de l'arrondissement, qui marie des écritures architecturales variées dans des compositions souvent hétérogènes.

C'est le cas du lotissement Violet, où les immeubles d'origine ont connu des transformations et des destructions. Plus à l'est, rues Lecourbe et de Vaugirard, l'une conserve des tronçons de tissu faubourien face à des immeubles plus récents, tandis que l'autre présente des juxtapositions fragmentées : rares subsistances du XVIII^e siècle, tronçons posthaussmanniens, immeubles modernes. Parmi ces secteurs, des linéaires réguliers émergent ponctuellement, comme les lotissements posthaussmanniens autour d'une rue ouverte à cette occasion, rues de Plélo ou Bouchut par exemple.

Au sud et à l'est de l'arrondissement, des tissus discontinus composés à partir d'opérations des années 1960 s'organisent souvent autour de rues partiellement élargies, comme les rues Lecourbe et de Lourmel, ou dans les secteurs Falguière et Procession.

Synthèse

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

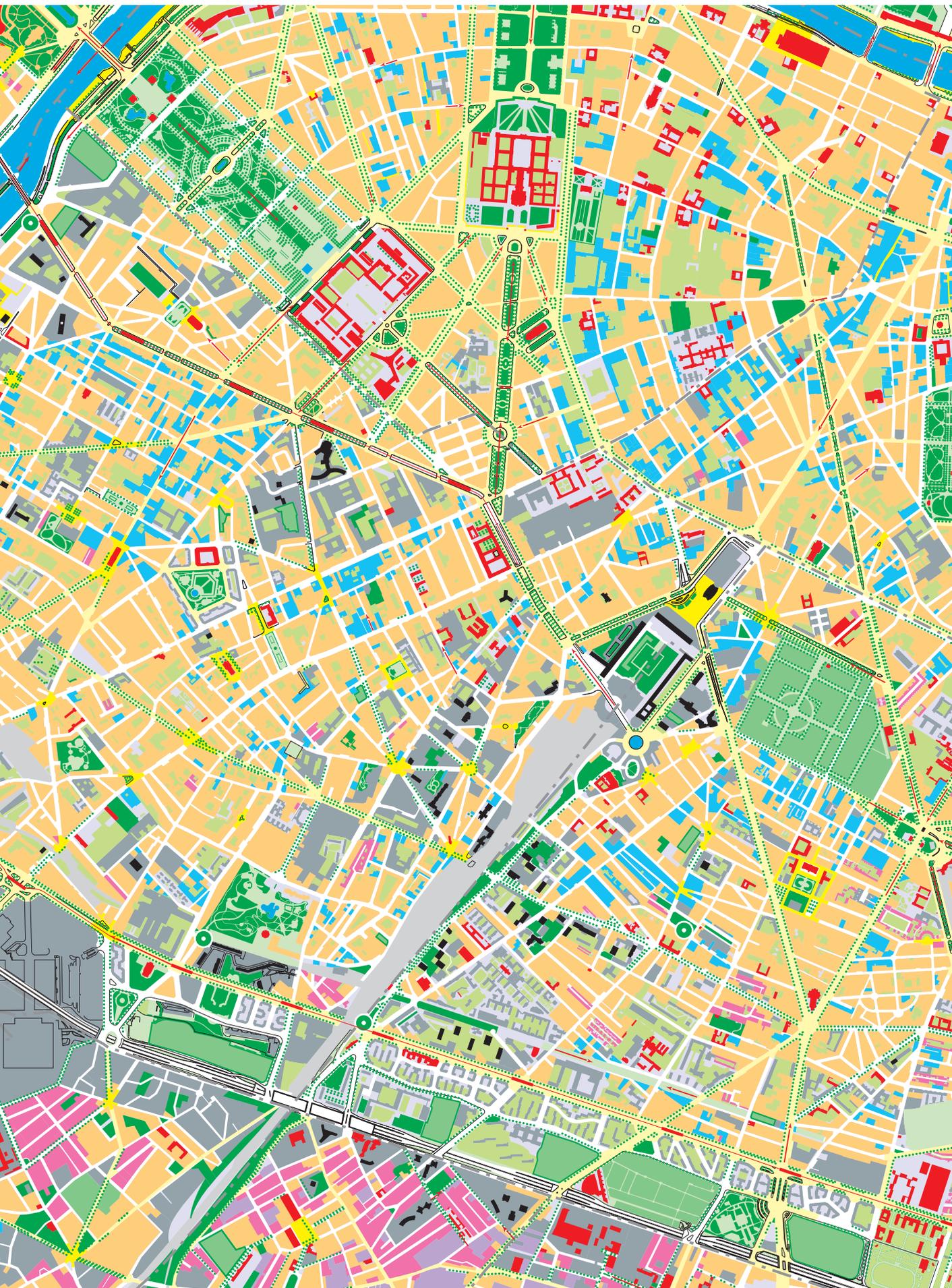
- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- espaces sportifs
- espaces et talus des grandes infrastructures
- espaces verts privés
- murs végétalisés

LES TISSUS URBAINS

- tissus continus
- tissus composites
- tissus discontinus
- grandes emprises d'activités
- tissus de petite échelle
- faisceaux ferroviaires
- axes routiers couverts

Données Sdrif et Cadre urbain pour la banlieue





Protections et transformations

Depuis l'achèvement des grandes opérations d'aménagement (ZAC Citrôen-Cévennes, ZAC Dupleix, ZAC Vaugirard, secteur Brancion-Castagnary), le 15^e arrondissement se renouvelle sur lui-même, soit sur les quelques enclaves encore existantes (rue du Colonel-Pierre-Avia à l'arrière de l'Aquaboulevard, sur l'ancien terrain annexe de l'Imprimerie nationale), soit par substitution dans un bâti ancien avec des opérations modestes (rue de la Croix-Nivert, villa du Mont-Tonnerre, rue

Lecourbe). Les principaux pôles d'activités déjà présents se renforcent, notamment aux abords de la gare Montparnasse et de la ZAC Vaugirard.

Parallèlement, le Front de Seine fait l'objet d'une importante opération de requalification, qui touche à l'aménagement de la dalle et des espaces verts, à la redéfinition des différents types d'espaces, et à l'extension et au réaménagement du centre commercial. Cette opération entraîne des transformations à ses abords : demandes

LES PROTECTIONS

Dispositions relevant du PLU de Paris

- protection des maisons et villas volumétrie à conserver
- espace vert à protéger
- emprise de construction basse
- espace à libérer
- espace libre protégé
- espace libre à végétaliser

Hauteur maximale des façades en mètres

- 5 m
- 7 m
- 10 m
- 12 m
- 15 m
- 18 m
- 20 m
- 23 m
- 25 m
- même hauteur
- Montmartre : hauteur spécifique
- bâtiment ou élément particulier protégé

Dispositions relevant de l'État

- bâtiment inscrit ou classé
- façade inscrite ou classée
- adresse ou parcelle contenant un arrêté de monument historique inscrit ou classé
- sol, cour protégé des PSMV
- terrain protégé des PSMV
- immeuble à conserver des PSMV
- Périmètre de sauvegarde et de mise en valeur - PSMV
- périmètre Unesco (patrimoine mondial)

LES TRANSFORMATIONS

Formes structurantes

- construction neuve
- réhabilitation
- dominante logements
- dominante activités
- dominante équipements

Surfaces en m²

- de 201 à 800
- de 801 à 5 000
- de 5 001 à 10 000
- de 10 001 à 30 245

- logement social de 2001 à 2006
- parcelles concernées par une opération

Nouveaux jardins

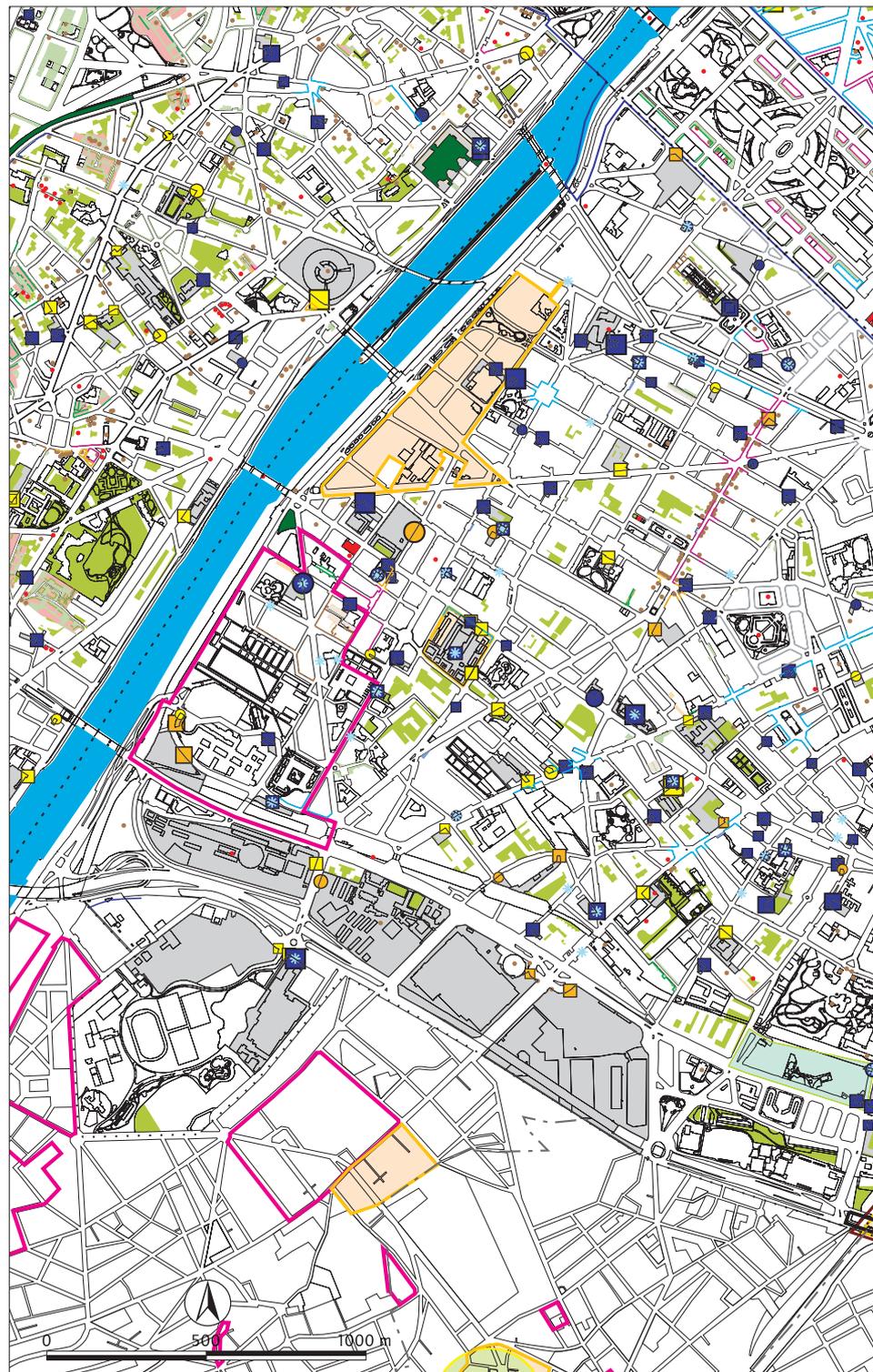
- création, extension, ouverture au public
- réhabilitation, réaménagement

Opérations d'aménagement

- ZAC
- autres secteurs
- couverture du périphérique

Opérations d'aménagement

- OPAH en cours
- GPRU - GPV - ORU
- QPV



ns récentes ou en cours

de locaux pour des activités, rénovation d'une tour en résidence de tourisme, réaménagement d'espaces publics, comme la rue Linois ou la place Charles-Michels, par exemple, redessinée dans un sens plus favorable aux piétons.

Le sud de la ZAC Citroën a vu s'ouvrir l'hôpital Georges-Pompidou, l'implantation d'un nouveau bâtiment pour France-Télévision, boulevard du Général-Martial-Valin, et de la DGAC (direction générale de l'aviation civile). L'arrivée du tramway T3

complète la desserte en transports en commun dans ce secteur, où il est envisagé de libérer une partie des terrains qui appartiennent à l'armée.

Outre la réhabilitation des locaux de l'Imprimerie nationale, programmée afin d'accueillir des bureaux et des activités, plusieurs opérations importantes sont envisagées ou en cours sur des emprises publiques. Les terrains de la Caisse d'allocations familiales recevront des logements, de nouveaux bureaux, une crèche et des espaces verts privés. Sur l'emprise libérée de l'hôpital Boucicaut, après la création d'un équipement scolaire dans le pavillon d'entrée, le reste de la parcelle accueillera des programmes de logements accompagnés d'équipements (crèche) et de la mise en valeur des espaces verts existants. Sur la deuxième partie des terrains de l'Aviation civile, rue de la Convention, des logements et une crèche sont prévus.

Enfin, il faut noter la restructuration de l'hôpital Cognacq-Jay et les projets d'extension des hôpitaux Necker et Pasteur.



Exemples

1 – Opération Beaugrenelle
Projet du nouveau centre commercial, maquette

2 – Vue d'ensemble du projet de réaménagement du site de la CAF (nouveau siège social)
Site Viala-Finlay
Maquette

3 – Opération de réhabilitation et construction de logements sociaux (OPAC)
226, rue de Vaugirard, architecte : Jean-Paul Deschamps





2

© Meunier Promotion



3

© Jean-Paul Deschamps Architecte & Urbaniste



6

© Apur - J. M. Schomburg



7

© Apur - J. M. Schomburg

4 – Immeuble de logements

8, rue Lecourbe, architecte : Anthony Emmanuel Bechu

5 – Immeuble de logements

4, rue Charles Weiss, architecte : Arnaud Goujon

6 – Immeuble de logements

26, rue Letellier, architectes : AADC architecture (D. Chaleyssin, X. de Courcy, B. Menon)

7 – Immeuble de logements

29, rue Falguière, architecte : François Depresle

8 – Achèvement de la ZAC Vaugirard

Immeubles de logements, rue André-Gide

9 – Immeuble de logements

8-10, rue Paul-Hervieu, architecte : Archipel (Antoine Aygalin)

9



© Apur - J. M. Schomburg

Densité et mixité

DENSITÉ DE SURFACES D'ACTIVITÉS

(Hors équipements publics)

Densité nette*

inférieure ou égale à 0,2	de 3,1 à 4
de 0,3 à 1,5	de 4,1 à 5
de 1,6 à 3	supérieure à 5

* Rapport de la surface autre qu'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur - Mode d'affectation du sol



DENSITÉ DE SURFACES D'HABITATION

(Hors équipements publics)

Densité nette*

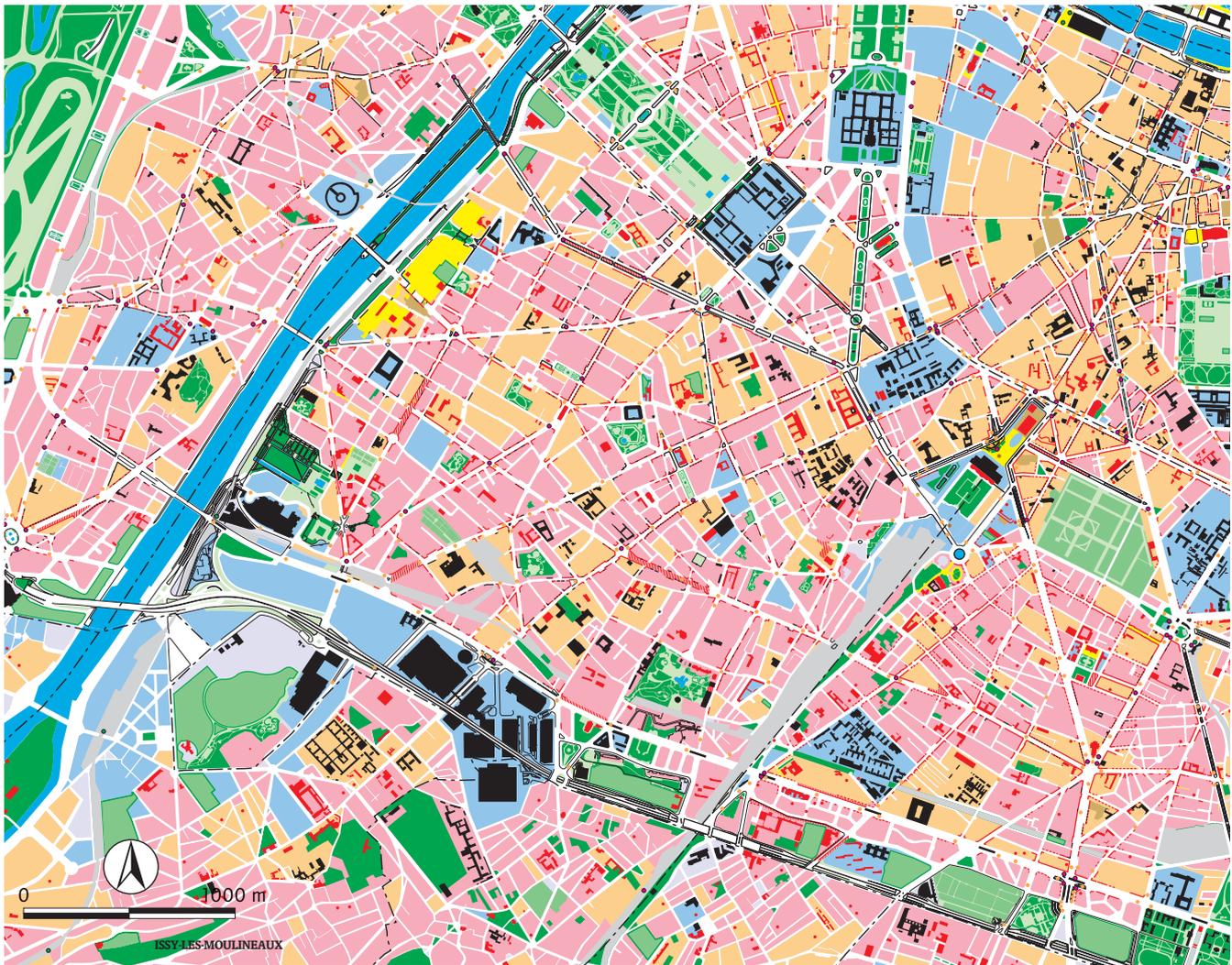
inférieure ou égale à 0,2	de 3,1 à 4
de 0,3 à 1,5	de 4,1 à 5
de 1,6 à 3	supérieure à 5

* Rapport de la surface d'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur - Mode d'affectation du sol

DENSITÉ

Les densités bâties du 15^e arrondissement sont assez élevées, avec des valeurs moyennes proches de 3. Ces densités sont réparties de façon assez homogène et donnent ainsi une relative impression de régularité.

Quelques secteurs se révèlent toutefois plus denses. Au nord de l'arrondissement, entre les boulevards de Grenelle et Garibaldi et l'avenue de Suffren, les densités sont souvent supérieures à 5. C'est aussi le cas des îlots du Front de Seine, avec les constructions de grande hauteur réalisées dans les années 1960-1970, ainsi qu'aux abords de la gare Montparnasse et dans les opérations de rénovation Procession, Sablonnières et Falguière. Par ailleurs, en bordure de nombreux grands axes, rue de Vaugirard, avenue Félix-Faure, rue de la Convention, les fortes densités résultent soit de tissus réguliers, soit de parcelles fortement sédimentées. Les secteurs de tissu composite déterminent des densités moyennes autour de 3. Ils sont situés : dans le quartier Grenelle, dans toute la partie nord et est du lotissement Violet ; entre la rue de Vaugirard et la rue Lecourbe, de part et d'autre de la rue Blomet jusqu'à la place Adolphe-Chérioux ; entre les rues Castagnary et Brancion, au sud de la rue de Vouillé et aux abords de la petite ceinture ; entre les rues Antoine-Bourdelle et Falguière. Les très rares faibles densités se retrouvent dans les tissus de petite échelle : villa Santos-Dumont, hameau d'Alleray, villa Hersent et square Vergennes, protégés par une inscription au PLU. D'autres tissus de petite échelle mériteraient une attention particulière : passage Olivier-de-Serres, impasse de l'Église, parcelle rue Jacques-Mawas.



MIXITÉ

Un des atouts de la capitale réside dans l'existence d'une réelle mixité des fonctions. Avec la diversité sociale, c'est un des aspects majeurs de la mixité urbaine, facteur important de qualité de vie dans une ville dense. Les deux tiers des constructions sont occupés par le logement et un tiers par l'activité, dans des proportions variables suivant les quartiers. Cette répartition n'est cependant pas stable dans le temps et doit parfois être rééquilibrée. C'est précisément ce que le PLU révisé a proposé en 2006, en privilégiant l'habitation à l'ouest et en autorisant plus qu'auparavant la création d'activité à l'est. L'analyse qui suit ne peut donc intégrer cette évolution très récente.

Le 15^e arrondissement fait partie des arrondissements périphériques à dominante d'habitat, avec des densités de population élevées, en particulier dans les quartiers Javel et Saint-Lambert. Cependant, il est ponctué d'îlots d'occupation mixte, au gré des implantations d'activité.

Ces secteurs de mixité s'observent au nord, au centre et à l'ouest de l'arrondissement. Au nord, ils sont situés à l'ouest de la gare Montparnasse, au sud du boulevard Pasteur, entre la rue Lecourbe et la rue du Docteur-Roux, autour de la place Cambronne, entre les rues François-Bonvin et de la Croix-Nivert. Au centre, ils correspondent à la majeure partie des îlots entourant la place Étienne-Pernet. Plus à l'ouest, la zone de mixité d'occupation est entrecoupée par des îlots à dominante d'emplois.

La fonction emplois apparaît aux abords de la gare Montparnasse, au sud du carrefour rue de Vaugirard, rue Paul-Barruel ou à l'est du square Bela-Bartok, entre la place Saint-Charles et la rue du Docteur-Finlay. Enfin, il faut noter le secteur où est implanté le ministère de la Défense.

MIXITÉ ET VIE URBAINE

LES FONCTIONS DOMINANTES

- habitat
- occupation mixte
- emploi
- faisceaux et emprises ferroviaires, réservoirs
- axes routiers couverts

LES DÉPLACEMENTS

- arrêts de bus
- stations de métro
- stations de RER
- stations de tramway

LES SERVICES AUX HABITANTS

- équipements de niveau local
- équipements de niveau global
- jardins publics ou accessibles au public
- cimetières
- terrains de sport

LES ÉCHANGES

- linéaires commerciaux continus, discontinus, de niveau local
- linéaires commerciaux et d'activités continus, discontinus, de niveau global
- linéaires d'activités mixtes
- galeries commerciales et grands magasins
- marchés couverts ou forains
- espaces piétonniers

Déplacements

Tous motifs de déplacements confondus, à l'échelle de Paris ce sont les quartiers du centre côté rive droite, les gares et les principaux sites touristiques qui génèrent le plus de déplacements. La demande en déplacements dans le 15^e arrondissement est proche de la moyenne parisienne. L'origine de ces flux est principalement résidentielle, mais trois pôles liés à des équipements majeurs se dégagent : Montparnasse, la porte de Versailles et l'Aquaboulevard. Des pôles de vie locale ressortent, en particulier Convention, les abords de la mairie du 15^e, le boulevard de Grenelle et Beaugrenelle.

Le 15^e arrondissement bénéficie d'une couverture en transports en commun correcte, avec la présence de 11 lignes de bus, 5 lignes de métro (4, 6, 8, 12, 13), une

ligne de tramway et la ligne de RER C, situation renforcée par la présence du pôle Montparnasse. Complémentaire du réseau de métro, le réseau de bus laisse subsister quelques trous ponctuels de desserte identifiés et ce malgré la récente mise en service de la ligne de tramway T3. La carte de l'offre en transports en commun apporte un éclairage complémentaire sur cette question, en essayant d'associer à la simple notion de couverture celles de la capacité et de la fréquence des lignes de transport à l'heure de pointe, ainsi que le rayon de couverture propre à chaque mode, qui varie de 200 à 500 mètres en général. Chaque carré de 100 mètres de côté est ainsi associé à un nombre de sièges/hectare. Si elle est encore schéma-

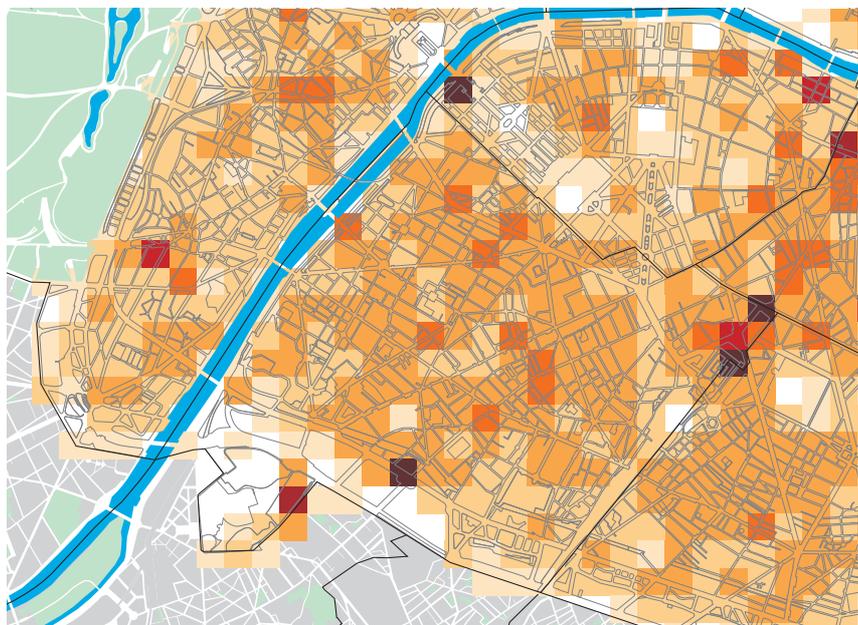
DEMANDE EN DÉPLACEMENTS

Nombre de déplacements générés par jour par maille de 200 m

La demande en déplacements a été calculée à partir de la densité de population et d'emploi, et de l'enquête BDCOM 2005 pour les commerces, calculs pondérés par les résultats de l'Enquête globale des transports (EGT) et complétés par la fréquentation des équipements et des sites touristiques.

	moins de 1 000
	de 1 001 à 4 000
	de 4 001 à 8 000
	de 8 001 à 12 000
	de 12 001 à 16 000
	de 16 001 à 20 000
	plus de 20 000

Sources : RGP, ERE 2000, BDCOM 2005 ; hôtels 2000, EGT, enquêtes Apur 2006

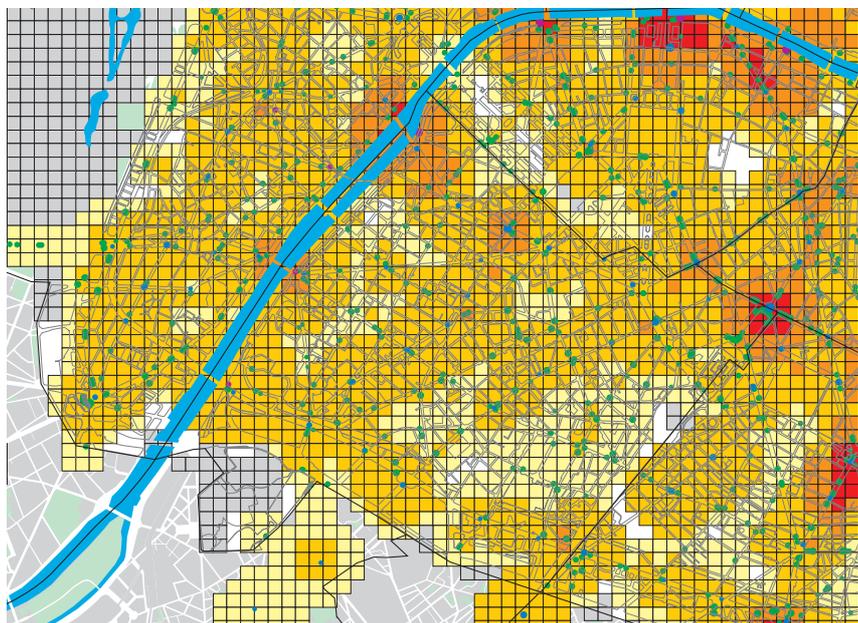


OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Nombre de sièges par hectare

	de 1 à 100
	de 101 à 500
	de 501 à 1 000
	plus de 1 000

Sources : Apur, EGT, RATP, SNCF 2006



tique, cette approche dégage bien trois types d'offre.

Le premier correspond à l'offre puissante des principaux nœuds de transport parisiens (Les Halles, les grandes gares ferroviaires, Auber-Saint-Lazare, Étoile-Charles-de-Gaulle, Nation,

Saint-Michel...); il s'appuie sur les lignes de transport à grande capacité de type RER et inclut également les pôles desservis par de nombreuses lignes de métro (Montparnasse, Bastille, République...).

Le deuxième, intermédiaire, correspond aux stations et correspondances simples des réseaux métro et tramway, et assure une desserte d'échelle parisienne avec une capacité de bon niveau.

Le dernier type correspond à la seule desserte par autobus des zones situées à

l'écart des réseaux de métro et de RER, zones surtout localisées dans les arrondissements périphériques. C'est dans ces territoires qu'un renforcement de la desserte autobus par les nouvelles lignes de quartier est apparu prioritaire.

Le réseau cyclable structurant est assez limité, constitué par deux itinéraires de rocadesur l'ancienne enceinte des Fermiers généraux (boulevards Garibaldi et de Grenelle). Des itinéraires en radiale sont envisagés sur la rue de Vaugirard, la rue Émile-Zola et les quais de Seine, en liaison avec l'aménagement d'Issy-les-Moulineaux pour rejoindre l'île Saint-Germain.

L'offre de stationnement deux-roues (vélos et motos) s'est très nettement déve-

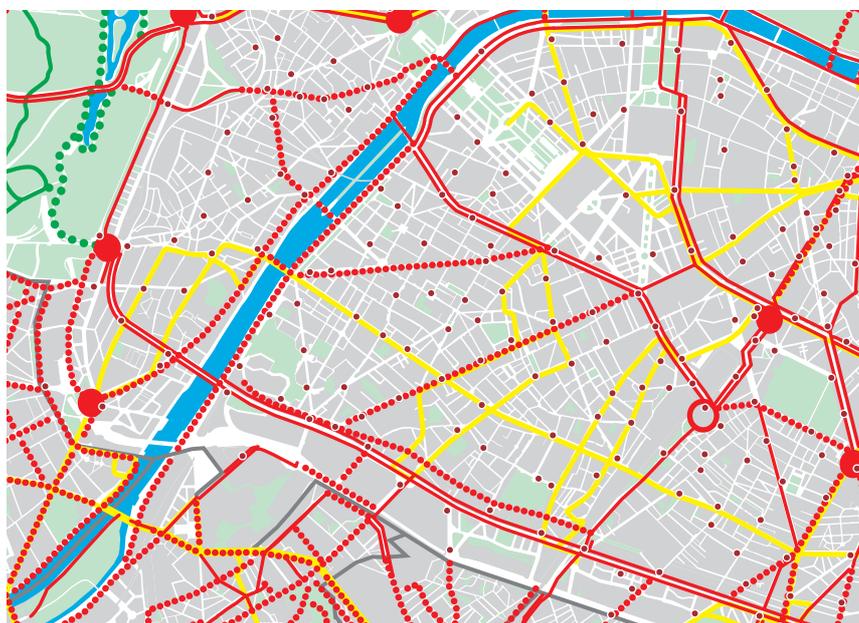


COUVERTURE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Couverture en cheminement réel
(bus : 200 m, métro : 400 m, RER-SNCF : 500 m)

- couverture bus
- couverture métro et tramway
- couverture RER/SNCF
- couverture bus et métro
- couverture bus et RER/SNCF
- couverture métro et RER/SNCF
- couverture bus, métro et RER/SNCF

Sources : Apur, RATP, SNCF

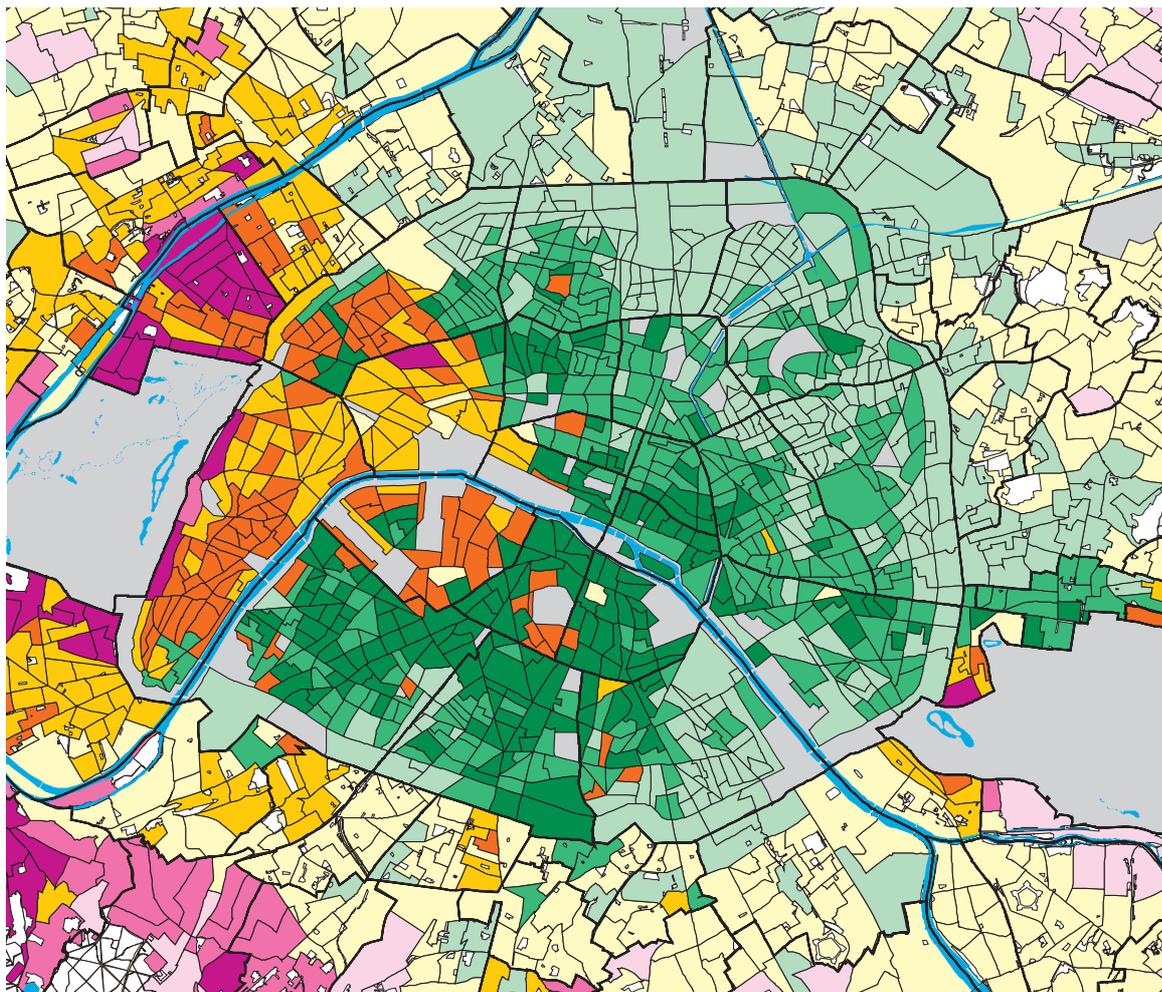


AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

- stations Vélib' fin 2007
- réseau cyclable existant en 2007
- - - réseau cyclable programmé ou proposé (SD, SDIC)
- points durs traités entre 2001 et début 2007
- points durs à traiter
- ligne de bus Mobilien
- principales promenades cyclables ou anneaux de vitesse existants
- - - autres promenades cyclables proposées

Sources : Apur, DVD, SDIC pour les départements 92, 93 et 94

Déplacements



MODE DE DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL, 1999
ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES ACTIFS AU LIEU DE RÉSIDENCE

Forte utilisation des transports en commun (≥ 60 %)

- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation des transports en commun supérieure à celle de la voiture

- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation de la voiture supérieure à celle des transports en commun

- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

NB : la catégorie socioprofessionnelle dominante des actifs est déterminée par le rapport entre les employés et les ouvriers d'une part, et les cadres, les professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises d'autre part.

ÉMISSIONS JOURNALIÈRES DE NOx
en kg / km / jour en 2002

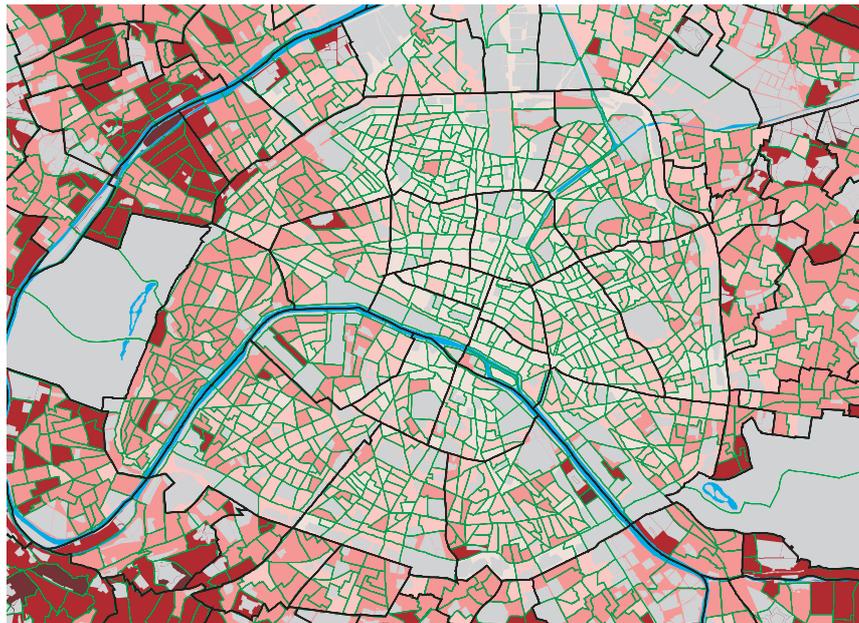
- > 24
- 20 à 24
- 16 à 20
- 12 à 16
- 8 à 12
- 4 à 8
- 0 à 4
- boulevard périphérique
- souterrains



loppée puisque le nombre de places sur voirie dans l'arrondissement est passé de 524 en 2001 à 2 642 à la fin 2005.

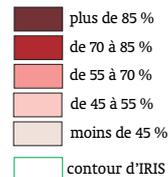
Les stations Vélib' ont été localisées en fonction de la demande en déplacements et des centralités de l'arrondissement. Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, les actifs parisiens, et en particulier ceux de l'arrondissement, utilisent principalement les transports en commun pour se rendre à leur travail.

d'équipement paraît diminuer depuis 1999, comme à l'échelle parisienne, où la baisse amorcée avant 1999 semble s'être poursuivie et renforcée entre 1999 et 2005. Depuis 2002, Paris *intra-muros* a vu son trafic routier diminuer de 11,5 % en moyenne sur l'ensemble de sa voirie, tandis que la charge du boulevard périphérique a entraîné une légère baisse de sa charge (4,5 %). Les évolutions les plus significatives ont été le fait des aménage-



TAUX D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE, 1999

Part des ménages ayant une voiture ou plus dans l'ensemble des ménages



Moyenne Paris + Petite couronne = 59,5 %
Moyenne Paris = 45 %

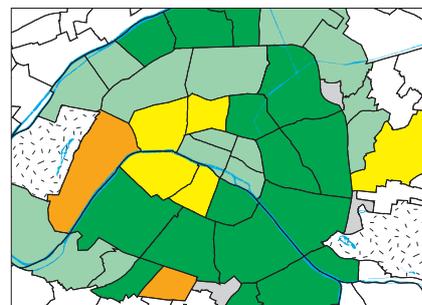
Les IRIS de moins de 20 ménages ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

Seuls les transports en commun offrent d'ailleurs des capacités suffisantes depuis et vers Paris aux heures de pointe. Hors Paris, la moindre qualité de la desserte, notamment sur les liaisons en rocade, explique l'usage croissant de l'automobile. Dans l'Ouest parisien, il répond aussi à des comportements sociologiques spécifiques. Avec une desserte en transports en commun équivalente aux autres arrondissements, les actifs des 7^e, 8^e et 16^e arrondissements ou du sud du 17^e se distinguent très nettement par un usage accru de l'automobile pour aller travailler.

À Paris, seuls 45 % des ménages sont équipés en automobile en 1999. Il s'agit plutôt de grands ménages, puisqu'ils représentent 55 % de la population. À l'équipement modéré s'ajoute un usage réduit.

Le recours à l'automobile pour se déplacer dans la vie quotidienne n'est généralement pas perçu comme une nécessité : une automobile sur deux reste stationnée un jour ouvré de semaine et moins de 30 % sont utilisées pour aller au travail. Dans le 15^e arrondissement, 51 % des ménages, rassemblant 62 % de la population, étaient équipés en automobile en 1999. Le taux



ÉVOLUTION 1999-2005 DU TAUX D'ÉQUIPEMENT EN VOITURE DES MÉNAGES

Baisse



Hausse



Moyenne Paris = - 3 %

Sources : Recensement général de la population 1999 - Insee
Enquêtes annuelles 2004 à 2006

ments majeurs d'espace public (tramway, Mobilien, axe civilisé) réalisés sur le réseau viaire principal, où une diminution globale de la circulation a été mesurée (-14,4 %).

1 429 places réparties dans 17 crèches collectives, 4 crèches familiales et un jardin d'enfants municipaux. L'ouest du quartier Javel et les alentours du parc Georges-Brassens bénéficiaient d'équipements plus nombreux que le centre de l'arrondissement. Cette situation a été améliorée avec la mise en service de 520 nouveaux berceaux dans 8 crèches (4 dans le centre) et de 50 places dans 2 haltes-garderies. De plus, 3 crèches et 5 haltes-garderies privées ont été ouvertes sur le pourtour de l'arrondissement. Par ailleurs, une crèche privée de 60 berceaux s'est installée en 2006 rue Tiphaine, au centre-nord. Un nouveau centre de PMI (Protection maternelle infantile), en plus des 4 déjà existants, complète ce dispositif. S'y ajoute la création en 2003 d'une Maison de l'enfance rue Blomet.



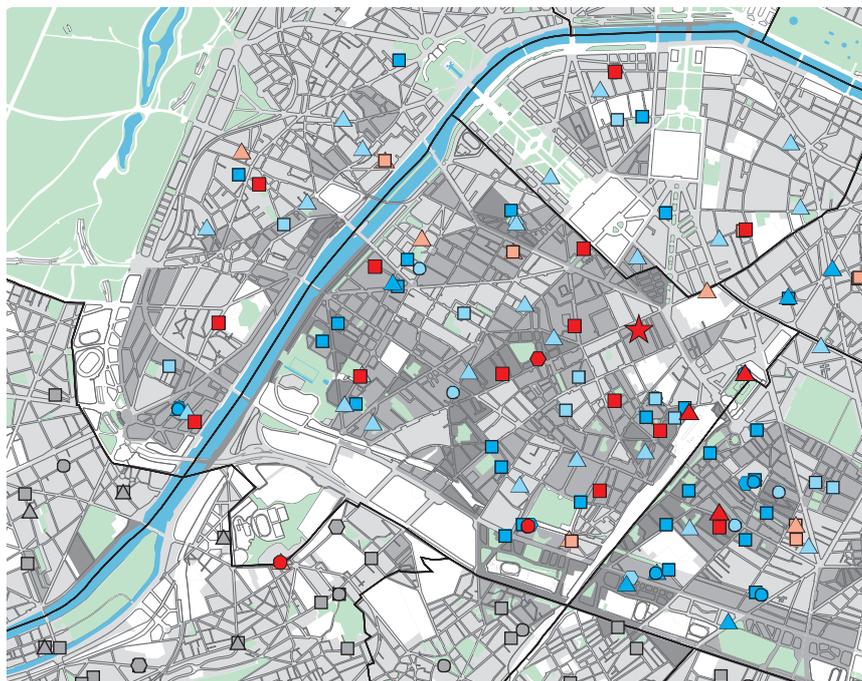
Médiathèque Marguerite-Yourcenar
41, rue d'Alleray, architectes : Babel, Michel Seban

© Apur - Benoît Grimbert

CULTURE

Paris est un centre culturel mondialement connu, dont l'aura doit être préservée face à la dynamique de nombreuses autres capitales. C'est pourquoi les actions dans le secteur culturel sont primordiales, non seulement pour concourir au maintien de ce rayonnement, mais également pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et variées des Parisiens, tant dans le domaine des pratiques traditionnelles que dans celui de la création. Le 15^e arrondissement compte 2 musées municipaux (Bourdelle et le Mémorial Leclerc/musée Jean-Moulin) et 4 autres musées privés ou nationaux, situés au

nord-est de l'arrondissement. Les 8 théâtres, dont 3 municipaux, sont disséminés dans la partie sud. On compte 4 salles de spectacle, dont le Palais des Sports, l'une des plus grandes salles de la capitale. Les cinémas étaient au nombre de 7 pour un total de 35 écrans en 2001. Le multiplex Beaugrenelle va être étendu et comptera à terme 10 salles (2 000 spectateurs), renforçant ainsi l'offre après les fermetures du Kinopanorama et de l'UGC Convention. Quant aux bibliothèques municipales, on en compte 3 auxquelles il faut ajouter la nouvelle médiathèque Marguerite-Yourcenar. Le 15^e dispose en outre d'un conservatoire municipal, de 2 « Paris-Ateliers » et de 2 « ateliers beaux-arts ».



Équipements

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

TYPE D'ÉQUIPEMENT

Primaires

- maternelle
- élémentaire
- △ polyvalente
- hors Paris

Secondaires

- collège
- lycée
- ☆ enseignement adapté
- établissement privé hors contrat

Statut et date d'ouverture

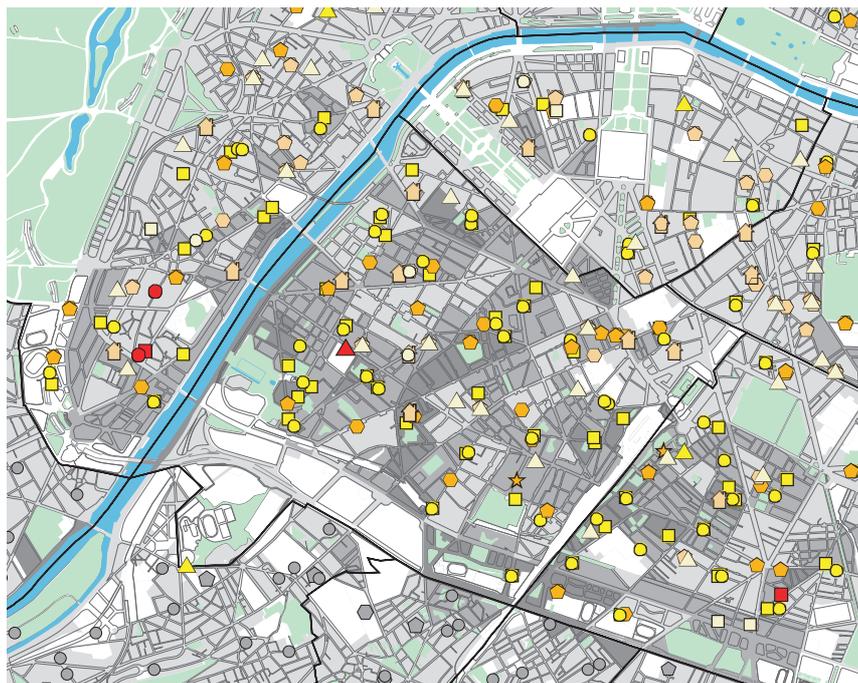
	avant 2001		après 2001
	primaire secondaire		
Municipal	jaune	orange	rouge
Privé ou État	jaune pâle	orange pâle	rouge pâle

Indicateur de la demande

densité de population à l'hectare

0
de 0 à 600
de 600 à 800
800 ou plus

Moyenne Paris = 573



Groupe scolaire Boucicaut



© Apur - J. M. Schomburg

HÉBERGEMENT

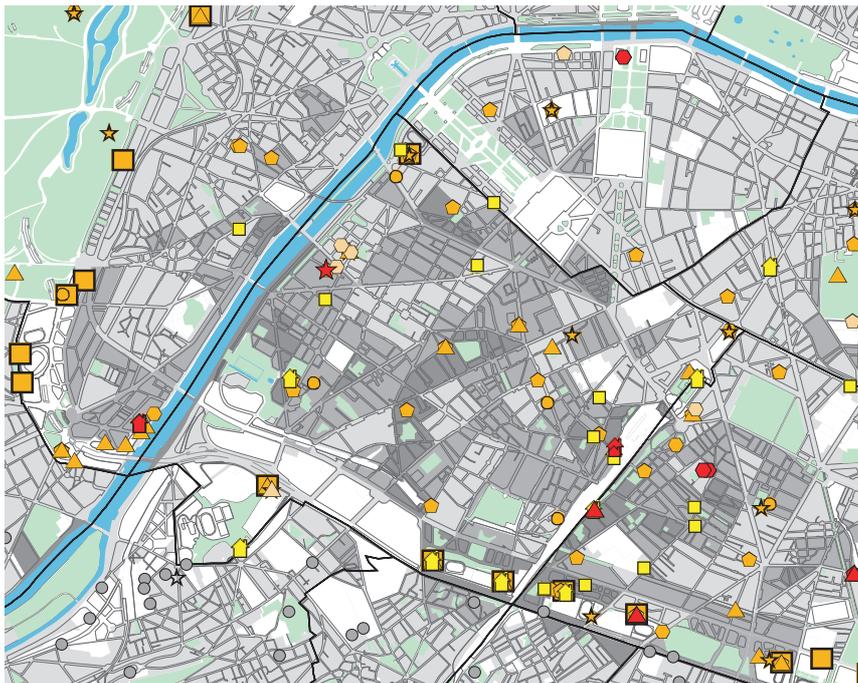
La recherche d'une optimisation des capacités d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté, des personnes âgées et des étudiants fait l'objet d'attentions particulières. Un grand nombre de résidences étudiantes ont été livrées au cours des six dernières années pour remédier aux carences, tandis qu'un programme d'amélioration des conditions d'hébergement d'urgence des personnes en difficulté a été lancé en 2001.

L'accueil des personnes en difficulté dans le 15^e compte 3 centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), un Espace solidarité insertion, des logements d'insertion, 2 centres d'hébergement d'urgence (CHU), 2 lieux d'accueil de jour, 4 résidences et 4 foyers de travailleurs

migrants. Pour répondre aux besoins, un CHU supplémentaire rue Frémicourt a ouvert fin 2007, et un autre, rue Gutenberg vient d'ouvrir à la rentrée. Les équipements en faveur des personnes âgées – 21 % de plus de 60 ans – comptent 10 résidences du Centre d'action sociale de la Ville de Paris – CASVP (629 places), un relais-saphir et 8 maisons de retraite privées. Concernant les jeunes, on relève la présence de 2 résidences universitaires ouvertes en 2003 et 2005 (220 logements), de 4 foyers d'hébergement, et de 5 foyers de jeunes travailleurs.

SCOLAIRE

L'évolution de la structure de la population de Paris, les augmentations locales de population et les exigences nouvelles en



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Équipements sportifs de plein air

- stade
- terrain d'éducation physique (TEP) et multisports
- △ tennis, boulo-drome, autres sports de plein air

Équipements sportifs couverts

- ⬠ gymnase
- ⬡ salle de sport, autres sports couverts
- ☆ piscine, bassin-école

Équipements en faveur des adolescents

- 🏠 centre d'animation
- 🏠 espace jeunes, centre social, antenne information, Centre d'information et d'orientation (CIO)

Équipements sportifs hors Paris

- équipement sportif

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	adolescents	sport	
Municipal	🟡	🟠	🔴
Privé ou État	🟢	🟤	🟡

Indicateur de la demande

densité de population à l'hectare

0	🟩
de 0 à 600	🟨
de 600 à 800	🟧
800 ou plus	🟤

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

matière de pédagogie imposent d'implanter de nouveaux équipements scolaires et d'améliorer les établissements existants. Les 29 écoles maternelles (187 classes) et les 26 écoles élémentaires (267 classes) sont réparties dans le 15^e arrondissement, avec des implantations plus nombreuses à proximité des densités de population les plus élevées. Une nouvelle école polyvalente de 11 classes a ouvert en septembre 2003 dans l'ancien hôpital Boucicaut. Concernant l'enseignement secondaire, le 15^e compte plusieurs collèges et lycées, parmi lesquels le lycée Louis-Armand, l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art (lycées technologiques) et le lycée général Buffon.

SPORT

Paris compte plus de 370 équipements sportifs, couvrant un très large panel de disciplines. Toutefois, l'effort d'équipement reste à poursuivre, dans le souci d'une meilleure répartition par arrondissement et pour répondre aux nouvelles demandes exprimées notamment par les jeunes (équipements en libre accès, murs d'escalade, aires de roller...).

Le 15^e arrondissement compte 44 équipements sportifs, de loisirs et d'animation. Plus de 20 sont regroupés dans 7 centres sportifs, dont les plus importants (Charles-Rigoulot, La Plaine, Suzanne-Lenglen, Mourlon et Émile-Anthoine) sont situés à proximité du boulevard périphérique ou du Front de Seine. La vingtaine d'autres équipements, en particulier des gymnases et

des terrains d'éducation physique, se répartit de façon assez équitable sur le territoire, le centre de l'arrondissement demeurant cependant moins bien desservi. La piscine Keller a récemment réouvert après une importante restructuration. Une autre piscine est envisagée sur la Seine.

SANTÉ

Le 15^e arrondissement bénéficie de la présence de nombreux équipements de santé. On dénombre 3 hôpitaux de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) – Necker, Georges-Pompidou et Vaugirard –, 3 autres hôpitaux, l'Institut Pasteur, 3 cliniques et 6 équipements de santé de la Ville de Paris (3 agences cancer notamment). S'y ajoutent 15 autres équipements, dont une maternité et plusieurs centres médicaux, de santé, dentaires ou optiques. Des études sont en cours pour la création d'un pôle médico-chirurgical « mère-enfant » au sein de l'hôpital Necker, qui recevrait notamment certaines activités de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

EMPLOI

Le 15^e arrondissement compte 5 ANPE, 4 associations offrant un accueil emploi et 2 associations d'insertion. Un espace insertion qui couvre également le 14^e a été inauguré en avril 2007.

Centralités

Le 15^e arrondissement comporte aujourd'hui, au moins dans sa partie sud, une forte composante résidentielle. Excentré et enserré par de grands espaces ou de grandes infrastructures, sa desserte en transports en commun souffre de cet enclavement. La ligne de RER C est située à l'extrême ouest de l'arrondissement ; les deux lignes de métro nord-sud (12, 8) et les deux lignes transversales en limite nord (10, 6) n'ont que deux points d'échange, laissant un peu à l'écart les parties situées

au centre et au sud de l'arrondissement. Le réseau de voirie n'est pas marqué en outre par quelques grands tracés susceptibles de faciliter les échanges. Cette géographie rejoint celle qui marque l'implantation des principaux pôles d'animation d'échelle métropolitaine puisque ceux-ci sont pour l'essentiel situés en périphérie de l'arrondissement : l'ensemble du parc des expositions de la porte de Versailles, le secteur de la gare Montparnasse et, à un moindre degré, le

LES CENTRALITÉS

- locales
- mixtes
- globales

LES ÉQUIPEMENTS

- locaux
- globaux
- ★ mairies

LES ANIMATIONS

- temporaires
- marchés

LES COMMERCES

- sur rue
- emprises commerciales

grands magasins

- de 5 000 à 10 000 m²
- de 2 500 à 5 000 m²

grandes surfaces alimentaires (hypermarchés, supermarchés et Monoprix)

- de 1 000 à 2 500 m²
- de 300 à 1 000 m²

LES DÉPLACEMENTS

- stations de métro et terminus de lignes
- C stations de RER
- ◆ gares SNCF

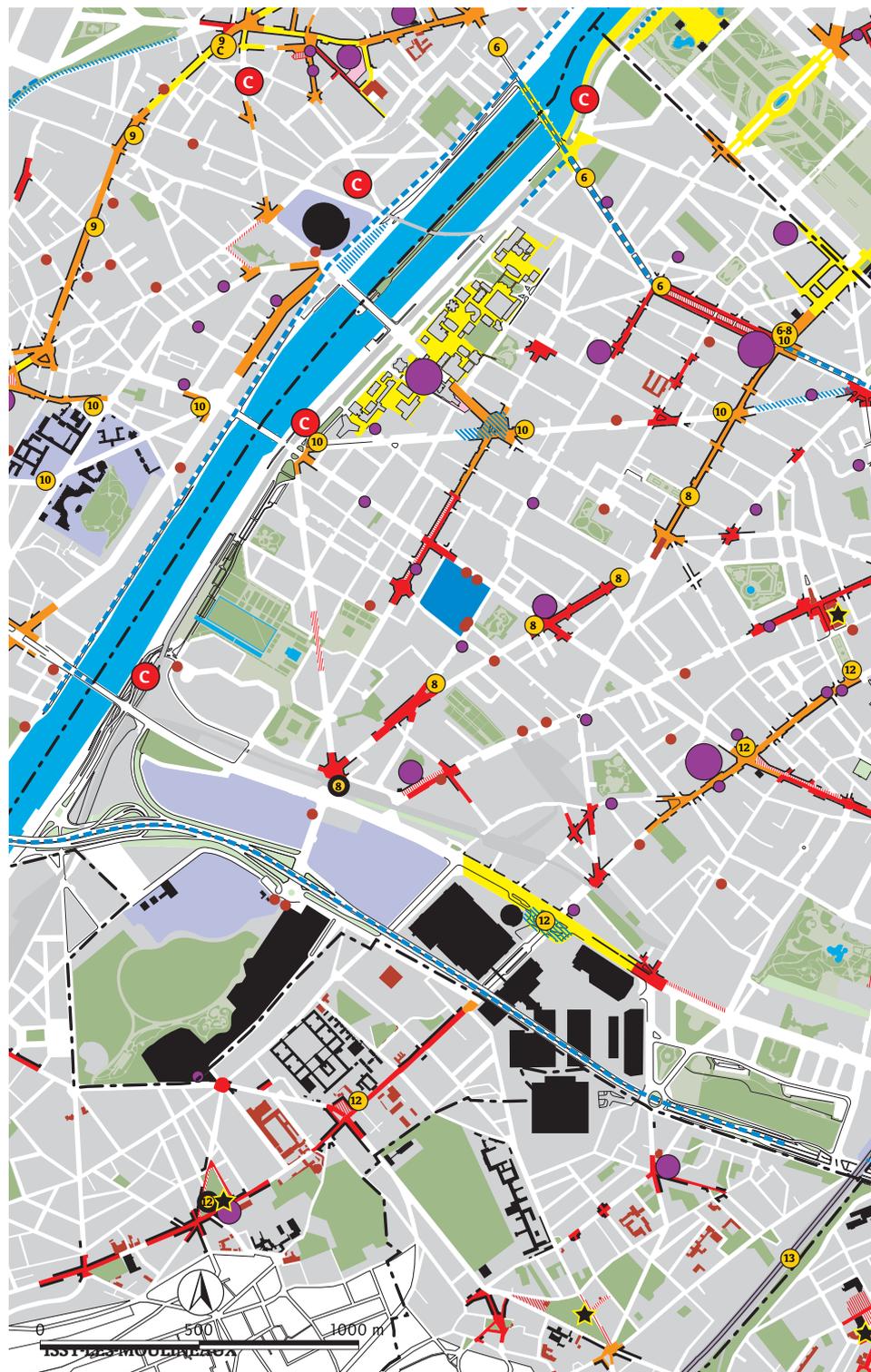
LES DIFFICULTÉS DE FRANCHISSEMENT

- des voies
- des places
- limites infranchissables
- axes bruyants et/ou polluants
- espace public dégradé

LES LIEUX FERMÉS

- grandes parcelles
- commerces
- grandes emprises formant enclaves
- faisceaux ferroviaires

Sources : Contribution à l'élaboration du PADD, 2001, document Apur mise à jour décembre 2006



secteur Dunois dans le quartier Beaugrenelle.

Au niveau plus local, des centres de quartier affirment cependant aussi leur rayonnement. Ils sont clairement identifiables : la rue du Commerce en premier lieu, qui conserve sa vocation originelle d'axe commercial, bien que l'on y note l'apparition récente d'enseignes franchisées au détriment des commerces alimentaires ; le nord de la rue Lecourbe, entre la mairie et le boulevard Pasteur ; les rues de

Vaugirard (commerces du quotidien) et de la Convention (prêt-à-porter) de part et d'autre du carrefour où elles se croisent ; les rues Saint-Charles et Linois. On peut y ajouter le Village Suisse, regroupement de commerces d'antiquités un peu atypique. À une échelle plus fine encore, des centralités, qui se sont organisées en regroupant des commerces de proximité, sont dispersées sur le 15^e. Parmi celles-ci, on peut citer par exemple les abords de la place Balard et ceux de la place Cambronne. Il en est de même de la place et de la rue Falguière, de la rue de Vaugirard à l'approche de l'avenue du Maine ou, au sud, de certains tronçons des rues Brancion et de la Croix-Nivert. Six marchés alimentaires de plein air apportent une véritable animation de quartier : boulevards de Grenelle et Lefebvre, rues Saint-Charles, de la Convention, Bargue et sud de la rue Lecourbe.

Tous ces points d'animation contribuent à la vie locale. Ils s'appuient aussi bien sur les grandes institutions d'intérêt national implantées dans l'arrondissement, comme les hôpitaux Georges-Pompidou et Necker, l'Institut Pasteur, l'Unesco, le ministère de la Défense ou les sièges de Canal Plus et de France-Télévision, que sur les nombreux équipements de quartier.



Transformations récentes ou

Deux projets de requalification de l'espace urbain ont été récemment menés dans l'arrondissement.

Le premier, et le plus important d'entre eux, est lié au tramway T3, qui a permis d'accueillir un mode de transport efficace et rapide, mais aussi de réaménager les espaces des boulevards des Maréchaux en une grande promenade végétale. Parmi les principaux sites traités, le nouveau parvis du parc des expositions donne désormais une large place aux piétons.

Le second projet concerne l'aménagement de la rue du Commerce, avec l'élargissement des trottoirs et une meilleure gestion du stationnement et des livraisons. Ce traitement devrait être complété par la création d'un parc de stationnement souterrain à proximité. Ces réalisations seront bientôt suivies par l'aménagement des espaces publics du quartier Beaugrenelle et des rues avoisinantes. Le parc des expositions de la porte de Versailles a fait l'objet d'extensions et de

LES SERVICES AUX HABITANTS

- équipements : création, amélioration, extension
- équipements
- création ou rénovation de jardins
- jardins publics, terrains de sport, cimetières ...
- espaces verts inaccessibles

LES COMMERCES

- linéaires commerciaux
- nouvelles surfaces commerciales
- surfaces commerciales
- surfaces commerciales fermées
- nouveaux marchés
- marchés

LES ESPACES PUBLICS ET LES ÉCHANGES

- principales voies et places réaménagées
- principales voies et places nouvelles
- couverture d'infrastructures
- quartiers verts réalisés
- « zones 30 » existantes
- espaces piétonniers
- manifestations temporaires
- stations de métro
- stations de RER
- nouvelles stations (métro, tramway)
- terrains en friche, lieux fermés
- faisceaux et emprises ferroviaires, réservoirs



rénovations importantes. Celle du hall 5, le long du boulevard Lefebvre, mérite d'être particulièrement signalée, compte tenu de la qualité reconnue du projet retenu après enquête. Le prolongement de la ligne de tramway T2, à l'horizon 2009 ou 2010, renforcera encore les qualités d'accès à ce pôle économique majeur. En matière d'équipements, le 15^e arrondissement manque de lieux culturels et deux cinémas ont disparu. Une médiathèque vient toutefois d'ouvrir ses portes dans le

secteur d'Alleray. La Ville a racheté la piscine Keller, qui a été rénovée, et des équipements pour la petite enfance (crèches privées, haltes-garderies) ont vu le jour rue Blomet et rue Lecourbe. Enfin, il faut noter l'apport pour la vie de l'arrondissement des annexes d'université ou d'écoles supérieures qui se sont installées dans le 15^e, notamment l'annexe d'Assas, rue de Vaugirard, qui s'ajoute à l'arrivée de la librairie le Divan. Ces événements sont l'amorce d'une discrète, mais réelle ouverture de cette partie de l'arrondissement à une plus large aire d'influence.



Exemples



- 1 – Le tramway T3 au niveau du marché Lefebvre
- 2 – Le tramway à la porte de Versailles
- 3 – Aménagements rue du Commerce



2

© Apur-Abnon



3

© Apur-J. M. Schomburg

Perspectives

ACTIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

-  terrains évolutifs
-  territoires de projet

ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

-  tissu ancien fragile
-  secteur à fort caractère patrimonial
-  secteur de rénovation des années soixante
-  GPRU, ZAC en cours
-  CUCS
-  opération à l'étude dans les communes riveraines
-  emplacement réservé pour logement social
-  emplacement réservé pour équipement
-  emplacement réservé pour espaces verts
-  autres équipements nouveaux
-  reconversion de bâtiments remarquables
-  sites logistiques urbains

Règlements particuliers

-  PSMV en révision

REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS

-  espaces majeurs
-  espaces publics
-  nouvelles voies
-  liaisons à créer ou à conforter

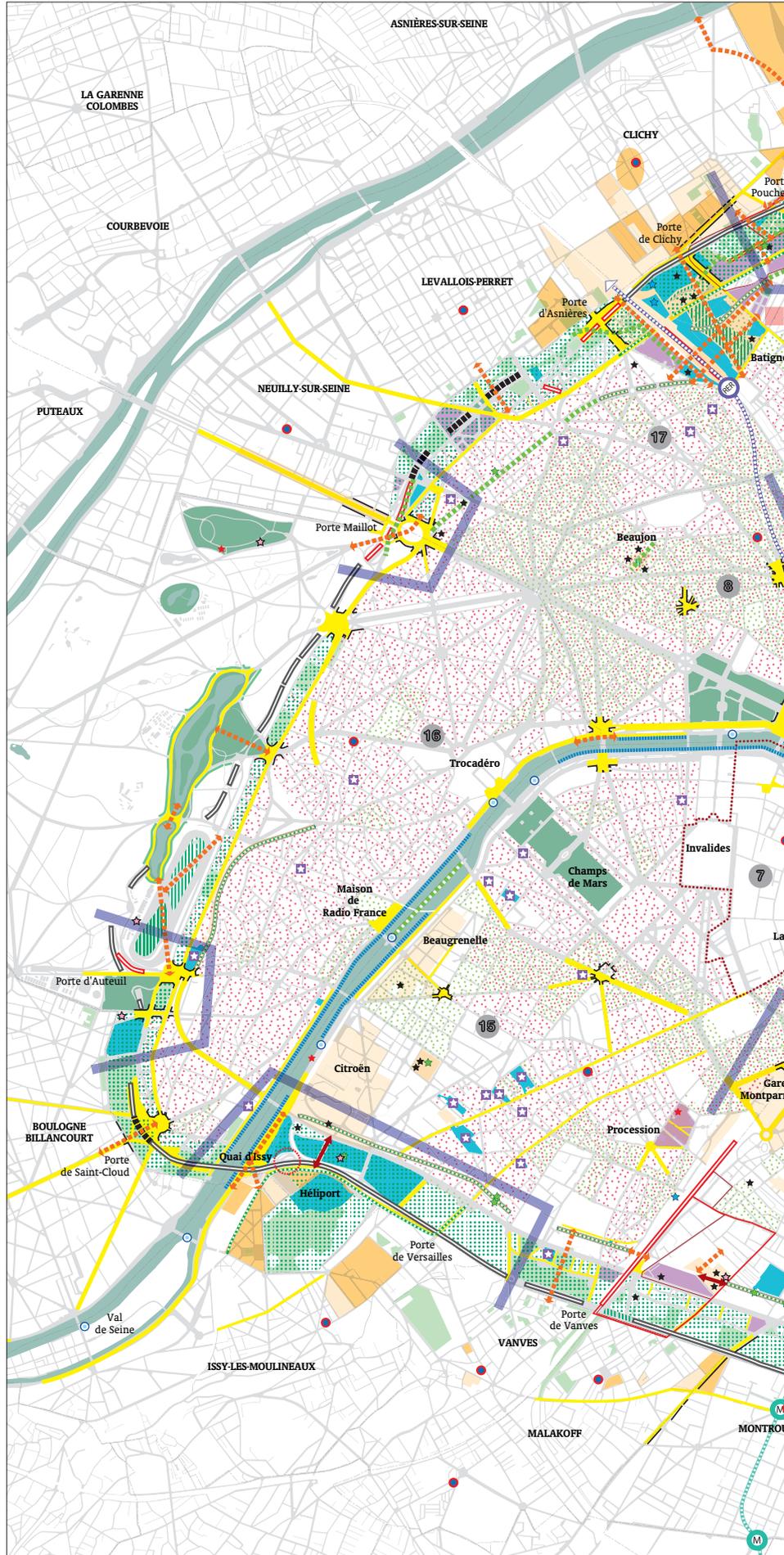
DÉPLACEMENTS

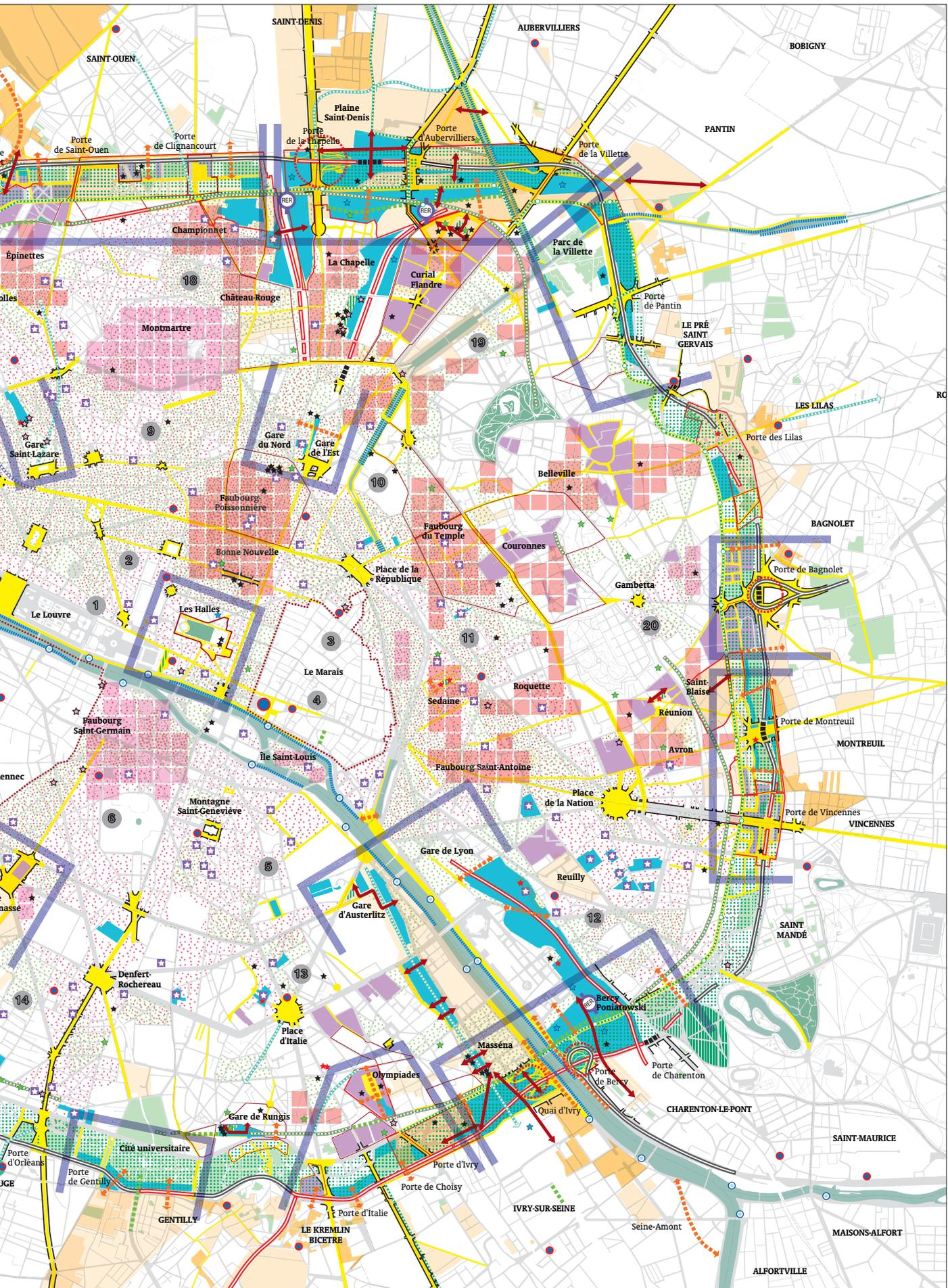
-  navette fluviale
 -  métro
 -  RER
 -  tramway
- Projets, prolongement

TRAITEMENT DES INFRASTRUCTURES

-  amélioration de l'insertion du périphérique
-  restructuration d'ouvrage
-  couvertures
-  restructuration d'échangeur

-  renforcement du potentiel végétal
-  renforcement du logement social
-  aménager la petite ceinture
-  promenade piétonne
-  requalification d'espaces de jardins et de bois
-  création de jardins publics et de bois
-  renforcement de la ceinture verte
-  requalification des berges ou des quais
-  mairie





Perspectives

ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

La remise en valeur du pôle Montparnasse constitue, au nord des 14^e et 15^e arrondissements, la principale action à engager dans ce domaine. Inscrite au PLU, cette intervention portera d'abord sur l'espace public, avec une meilleure répartition des usages dans ce quartier où les déplacements piétons sont nombreux : réduction de la coupure de l'avenue du Maine, restauration de la place Raoul-Dautry (espace majeur en façade de la gare), réaménagement de la place du Dix-Huit-juin-1940 et amélioration de plusieurs autres rues et boulevards. Au milieu de ce vaste secteur, le centre commercial fait d'ores et déjà l'objet d'une rénovation lourde.

Plus au sud, dans le secteur qui s'étend de la place Falguière à l'Institut Pasteur, l'ensemble d'immeubles de logements présente des espaces de voirie peu satisfaisants. La place du marché peut aussi être revue pour un meilleur fonctionnement. Le secteur Bargue-Procession, né dans les années 1960, pourrait également faire l'objet d'une expertise, ainsi que le secteur situé au sud de la porte Brancion. Dans le prolongement des dispositions engagées sur les secteurs Lourmel-Église et Castagnary, plusieurs emprises, dont certaines appartenant à la RATP, sont aussi susceptibles d'évoluer de part et d'autre de la rue Lecourbe, pour y recevoir du logement, en particulier social. Sur l'une d'entre elles, le long de la rue de la Convention, les travaux sont ainsi déjà engagés par l'OPAC. Dans le prolongement des travaux de l'hôpital Georges-Pompidou, qui s'achèvent, la restructuration de l'hôpital Necker sera engagée. La restructuration en cours des anciens locaux de l'Imprimerie nationale, pour y accueillir principalement des bureaux, mérite aussi d'être signalée.

LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE PROJET

En dehors du réaménagement déjà entrepris des terrains Boucicaut, avec des logements et des équipements, et du quartier Beaugrenelle, avec de nouveaux commerces et de nouveaux équipements, les principaux projets futurs s'organiseront à la frange de Paris. Le quai d'Issy-les-Moulineaux, les terrains du ministère de la Défense et ceux de l'héliport forment, au sud des boulevards restructurés grâce au tramway T3, un très vaste territoire évolutif. À l'articulation entre la plaine de

Grenelle et les rives de la vallée de la Seine, cet ensemble principalement traversé par de grands axes de circulation mérite une action ambitieuse, qui viendrait compléter les transformations importantes engagées à Issy-les-Moulineaux et dans le quartier récent de Citroën-Cévennes à Paris. Appuyé par une meilleure insertion du périphérique, par un traitement plus urbain des quais, dans et hors Paris, et par une nouvelle trame de voirie locale, ce site accueillerait principalement des activités, compte tenu des contraintes de l'héliport. Cet aménagement pourrait être combiné à des restructurations en faveur du logement à l'intérieur du 15^e, en y reportant, comme cela a été suggéré, le dépôt d'autobus de la rue de la Croix-Nivert. Ce site, d'ailleurs, pourrait aussi inclure plus largement le vaste parc des expositions de la porte de Versailles, dont la rénovation se poursuit, pour créer une synergie renforçant le poids de l'ensemble à l'échelle de l'agglomération. L'ouverture, en 2009, du tramway T2 venant de La Défense par Issy-les-Moulineaux renforcera cette dynamique. L'arrière de cet ensemble pourra s'appuyer sur l'ouverture au public, aujourd'hui décidée, de la promenade de petite ceinture, depuis le parc Citroën-Cévennes jusqu'au parc Georges-Brassens.

LES AUTRES REQUALIFICATIONS D'ESPACES PUBLICS

La mise en valeur des rives de Seine, au droit de Beaugrenelle, pourrait encore être améliorée car les franchissements des quais hauts par les piétons sont souvent incommodes. L'espace ferroviaire lui-même est d'un aspect peu satisfaisant. Deux ports d'activités mériteraient aussi d'être rénovés, dans un esprit proche du port de Tolbiac dans le 13^e, permettant une occupation à temps partagé, notamment pour la promenade en fin de semaine : le port de Javel bas et le port Victor, en liaison avec le port d'Issy-les-Moulineaux en projet. Cette requalification, incluant la nouvelle piscine projetée par la municipalité parisienne sur la Seine, permettrait d'offrir un ensemble de qualité, à la hauteur de Paris capitale, des abords de la tour Eiffel au parc André-Citroën puis, au-delà de Paris, une promenade jusqu'à l'île Saint-Germain. À une échelle plus discrète, d'autres projets sont possibles. Complétant les actions menées à l'occasion de la création du tramway, la voie

d'isolement située entre le boulevard des Maréchaux et la ceinture verte mériterait un aménagement plus en rapport avec cette dernière.

Les diverses ruptures d'alignement des rues Lecourbe et de Vaugirard, principalement au sud de la rue de la Convention, présentent souvent un aspect insatisfaisant. Malgré la difficulté de l'exercice, des améliorations pourraient y être recherchées. Cela pourrait aussi être le cas des dessous du métro aérien (ligne 6), en dehors de la zone du marché, très largement voués au stationnement de véhicules.

D'autres améliorations pourraient être recherchées rue Cambronne (en élargis-

sant le trottoir est), rue Frémicourt (en liaison avec la création décidée d'un parc de stationnement souterrain), ou place Charles-Michels (en complément de l'opération Beaugrenelle).

Une liaison nouvelle, depuis le parc Georges-Brassens vers Vanves, permettrait d'améliorer les échanges entre communes au travers d'aménagements en franchissement de la petite ceinture, au travers de l'ensemble des Périchaux, des espaces de sport et par-delà le périphérique, pour rejoindre le centre de Vanves. Enfin, une ligne de transport reliant les gares parisiennes, dont la gare Montparnasse, sera mise à l'étude.

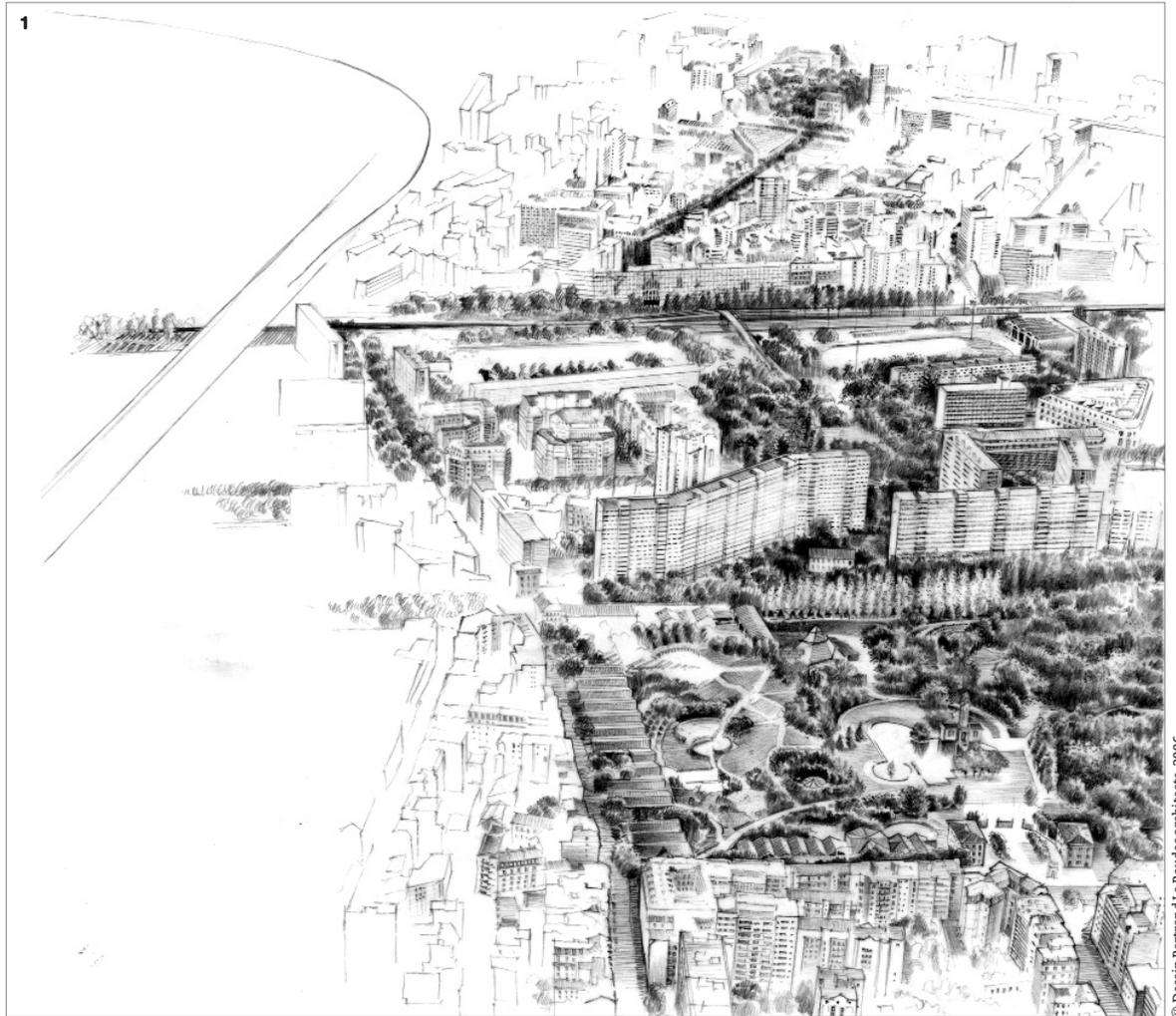


Quai d'Issy-les-Moulineaux

Constructions dans la ZAC. Bords de Seine à Issy et esquisse indicative sur les terrains de la Défense Nationale à Paris de part et d'autre du boulevard périphérique
Le parc André-Citroën en arrière-plan

© Ph. Guignard@air-images.net - Apur

Perspectives





1 – Esquisse de liaison verte entre le parc Georges-Brassens et Vanves

2 – Prolongement du tramway (T2) vers la porte de Versailles
Porte d'Issy

3 – Rue de la Croix-Nivert
Dépôt RATP

4 – Port de Javel bas

5 – La petite ceinture
Au droit de la rue Olivier-de-Serres

6 – Boulevard de Grenelle
Vue du dessous du métro aérien

7 – Place Raoul-Dautry

8 – Secteur rue Bargue, rue de la Procession, place Falguière
Les espaces libres intérieurs

© Apur

© Apur - JM Shomburg

© Apur

© Apur

Glossaire

Aire – Région plus ou moins étendue, lieu de certaines activités ou phénomènes.

Alignement – Désigne la limite entre les domaines publics des voies et privés des parcelles. Par extension, procédure d'élargissement de la voirie.

Allée – Promenade plantée d'arbres.

ANAH – Agence nationale de l'habitat, depuis le 1^{er} janvier 2002, les propriétaires occupants peuvent obtenir, sous condition de ressources, des subventions de l'ANAH pour l'amélioration de leur résidence principale.

Animation – Désigne les effets positifs de la fréquentation de certains lieux.

Annexion – Décret relatif à l'extension des limites de Paris, 9 février 1859. Celui-ci prévoit l'annexion de l'anneau compris entre le mur des Fermiers généraux et l'enceinte de Thiers (1845).

Appropriation – Action permettant une prise de possession réelle ou symbolique d'un lieu.

Arbres d'alignement – Plantations régulières en limite des trottoirs, sur les avenues, boulevards, allées. Omniprésents dans les parcs à la française.

Arcade – Arcades en bord de rue, mais aussi galerie, passage.

Avenue – Terme de chasse : route ou sentier que l'on ménageait dans les futaies. Par extension, large voie urbaine rectiligne généralement plantée.

Banlieue – À l'origine, une lieue autour des villes où s'étendait le ban seigneurial, aujourd'hui, les ensembles habités dépendant par certains aspects d'une ville-centre.

Bas revenus – Calculé par l'Insee, le seuil de bas revenus correspond à la moitié du revenu médian par unité de consommation. En 2004, le seuil de bas revenus s'établit à 735 euros par UC. Le calcul met en rapport la population des foyers à bas revenus en 2004 (données CAF) et la population totale en 1999 (RGP Insee 1999).

Belvédère – Construction d'où la vue s'étend au loin.

Berge – Chemin entre une levée de terre et le bord de l'eau.

Boulevard – Terre-plein d'un rempart devenant après son dérasement une voie circulaire large, plantée et ouverte à la promenade. Au XIX^e siècle certaines voies plantées rectilignes du centre-ville sont aussi appelées boulevards.

Cadre urbain – Ensemble des dispositions physiques caractérisant une ville ou des fragments de ville.

Catégories socio professionnelles – Catégories servant à classer la population active dans les statistiques (ouvriers, professions libérales, employés...).

Centralité – Tirée du concept de « centre-ville », cette notion désigne un ensemble d'éléments dont le rapprochement suscite une vie collective intense. L'étude distingue des centralités locales, globales ou mixtes selon les types d'activités et d'animation qui s'y développent.

Clos – Terrain cultivé, clos de murs.

Commerces – L'étude distingue les commerces de « niveau local », qui correspondent à la consommation quotidienne de la vie de voisinage, des commerces de « niveau global », qui rendent des services plus exceptionnels, spécialisés et répartis dans la ville.

Commerces alimentaires de proximité :

boulangerie, boucherie, poissonnerie, crèmerie-fromagerie, vente de fruits et légumes.

Autres commerces alimentaires spécialisés :

traiteur-épicerie fine, traiteur asiatique, pâtisserie, chocolaterie-confiserie, torréfacteur-commerce de détail thé et café, vente de produits surgelés, commerce de détail de boissons, glacier, produits alimentaires spécialisés, produits alimentaires bio et nature.

Alimentaires généralistes :

magasin populaire, supermarchés classique, discount, spécialisé, alimentation générale de luxe > 300 m², hypermarché, alimentation générale < 120 m², supérettes classique, discount et spécialisées.

Composité – Utilisé ici pour décrire les secteurs résultant d'un processus de croissance lent et non planifié, voire vernaculaire. Termes voisins : faubourgs, tissus de formation progressive, hétérogènes, sédimentaires.

Composition monumentale – Désigne, dans l'étude, les ensembles de voies majeures et de monuments qui confèrent à la ville une identité globale et unitaire.

Composition urbaine – Se dit des règles qui président au dessin volontaire de la ville. Peut être qualifiée de « classique » ou de « centrée » lorsque le bâti renforce le tracé des voies dans un dessin global. Elle peut à l'inverse être qualifiée de moderne ou de « libre » lorsque l'espace public et le bâti se composent séparément.

Conseils de quartiers – Ces conseils correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale. « Fixation du périmètre des quartiers constituant la commune de Paris », Délibération DVLR 2002-083 du Conseil de Paris du 8 juillet 2002.

COS – Coefficient d'occupation des sols. Mesure la densité ; rapporte la surface construite à l'unité foncière dont elle dépend.

Coupure – Solution de continuité. Peut désigner une limite physique ou des flux infranchissables.

Cour – Espace libre privé.

Cours – Espace planté régulier comportant allées et contre-allées.

CUCS – Contrat urbain de cohésion sociale.

Dalle – Plaque de pierre, par extension terrain artificiel permettant notamment de séparer les fonctions par des niveaux différenciés.

Découpage – Subdivision d'un îlot en unités constructibles, lots ou parcelles.

Densité – Rapport entre une surface généralement de terrain et un autre paramètre (bâti, population, emploi, etc.). Le coefficient d'occupation des sols en est l'expression réglementaire. La notion de saturation est utilisée pour exprimer une constructibilité maximale.

Densité humaine – Densité cumulée population 1999 et emplois salariés 2004 – CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

Dépopulation – Excédent des décès sur les naissances par extension, perte de population de toute nature.

Échappée – Se dit d'une vue très cadrée, fugitive.

Embellissement – Action visant, sous l'Ancien Régime, à aménager la ville à partir du décor urbain des espaces publics.

Emprise publique – Terrain appartenant à l'État ou à une collectivité.

Enceinte – Système de fortifications ou de limites physiques enfermant la ville et matérialisant ses phases de croissance.

Enclave – Espace contenu dans un autre. Dans l'étude désigne les trop vastes emprises qui séparent les quartiers ou sont séparées de la ville.

Espace – Étendue ou entre-deux. Par extension, le « spatial » concerne les configurations physiques de la ville ; les espaces « libres » sont non construits ; les espaces « publics » désignent les places et les voies par opposition aux espaces « privés » parcellisés et cadastrés.

EVIP – Espaces verts intérieurs protégés.

Extension – Mode d'urbanisation par consommation de nouveaux terrains.

Familles – Ménages composés d'au moins un adulte et d'au moins une autre personne de moins de 25 ans ayant un lien de filiation avec cet adulte et résidant de façon principale ou temporaire avec lui.

Faubourgs – Parties d'une ville qui débordent de ses limites et qui jouissaient d'un statut fiscal favorable. Les faubourgs deviennent des quartiers de la ville qui les absorbe, mais conservent le caractère composite et varié dû à cette origine rurale.

Figure – Configuration géométrique régulière. S'emploie pour caractériser des éléments forts du dessin des villes, à l'exemple des places royales.

Formation urbaine – Processus de constitution progressive de la ville.

Gabarit – Surface enveloppe à l'intérieur de laquelle il est autorisé de construire.

GPRU – Grand projet de renouvellement urbain en limites de Paris.

Hameaux – Assemblage d'édifices de petite échelle. Synonymes : villas, cours, passages du « Paris discret ».

Haussmannien – Se dit de l'architecture caractérisée par les registres horizontaux, dont les balcons des 2^e et 5^e étages. S'emploie également pour décrire les actions d'aménagement impliquant des percées à travers les tissus urbains anciens.

HBM – Habitations bon marché. Le logement social des années 1930.

Hierarchie – Structure de classement ordonnée. Terme utilisé ici pour classer les voies urbaines selon leur importance en termes de traversées, de liaisons et de desserte.

Identité – Ensemble de traits singuliers. S'utilise ici pour tenter de qualifier la spécificité de quartiers ou de secteurs de la ville.

IGH – Immeuble de grande hauteur.
ILM – Immeuble à loyer modéré.
Îlot – Polygone d'espace privé limité par des voies publiques. L'îlot résulte du tracé des voies, il est généralement subdivisé en parcelles.
Implantation du bâti – Concerne les bordures de voies (implantation à l'alignement des voies ou en retrait de l'alignement) et les limites de parcelles (adossement ou marge d'isolement). L'implantation « libre » concerne les opérations des années 1960-1970.
IRIS – Nouvelle unité de base de diffusion du recensement : regroupement de plusieurs îlots.
Limites – Séparation virtuelle ou réelle entre parties de ville. Limites de ville par enceintes ou bornes, limites physiques dues aux infrastructures, limites de quartier imposées par les flux.
Synonymes : coupures, barrières.
Logement aidé – Logement bénéficiant d'aides financières de l'État et/ou d'une collectivité pour sa réalisation.
Logement inconfortable – Logement ne comportant ni WC, ni salle d'eau ou salle de bains intérieurs.
Logement occasionnel – Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles.
Logement vacant – Logement disponible pour la vente ou la location, logement neuf non occupé, autre logement inoccupé.
Lotissement – Action de découper de nouvelles parcelles destinées à la construction privée. Cette pratique rend compte de la plus grande partie de la formation de Paris. Le découpage en lots à bâtir est généralement régulier en géométrie et en dimensions.
Ménage – Ensemble des occupants d'un même logement occupé au titre de résidence principale.
Ménage (taille moyenne) – Rapport entre la population totale des ménages et le nombre de ménages.
Mixité – Mélange d'éléments de différentes catégories. Est utilisé en urbanisme pour désigner la coexistence en un même lieu d'habitants et de travailleurs. La mixité « sociale » mesure le degré de coexistence de catégories sociales diversifiées. L'unité de référence peut être l'îlot, le groupe d'îlot, le quartier, l'arrondissement.
Monument – Édifice marquant par son contraste avec la substance ordinaire de la ville (logements et activités). Le monument se distingue par sa forme et/ou par sa vocation singulière.
Morphologie urbaine – Est utilisé pour décrire les caractéristiques des formes urbaines (constituées à leur tour par des types d'édifices).
OAHD – Opération d'amélioration de l'habitat dégradé.
OPAC – Office public d'aménagement et de construction.
OPAH – Opération programmée d'amélioration de l'habitat.
Ordonnancement – Est utilisé pour les ensembles architecturaux constitués de plusieurs édifices coordonnés (généralement par contrat ou servitude).
ORU – Opération de renouvellement urbain.
PLU – Plan local d'urbanisme.
PADD – Projet d'aménagement et de développement durable.
Parc social de fait – est un ensemble de strates de logements privés, regroupées au regard de leur profil d'occupation, fixé par référence ou comparaison avec celui des segments du parc social parisien. L'analyse prend alors en compte les types de logements et leur statut d'occupation au regard de la concentration de ménages à revenus très modestes, ou encore d'un critère de profil d'occupation sociale.
Parcelle – La plus petite unité de découpage du domaine foncier. Elle supporte un ou plusieurs bâtiments.
Paysage urbain – Ensemble des traits communs d'un « pays ». Le paysage urbain est constitué à partir du socle naturel que forme le relief exprimé par les voies principales de la ville et traduit en troisième dimension par le domaine bâti.
PDU – Plan de déplacements urbains.
Percée – Création d'une voie par oblitération et suppression d'un tissu plus ancien.

Plantation d'alignement – Arbres plantés en ligne (avenues et boulevards).
PLD – Plan local de déplacements.
PLH – Programme local de l'habitat.
Points de repère – Éléments singuliers permettant d'orienter les parcours et de reconnaître la ville et ses quartiers.
Politique de la ville – Ensemble d'actions publique, tendant à améliorer le cadre urbain et la vie urbaine.
Population active – Total des actifs ayant un emploi et des chômeurs.
Population étrangère – personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité, (à titre exclusif ou non), soit qu'elle n'en ait aucune (apatride). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément un immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). (Définition Insee.)
Portes – Point de passage symbolique ou réel. Généralement situées au droit des limites successives de la ville.
PVP – Protection ville de Paris.
Propriété unique – Bien : immeuble, terrain, appartenant à une seule personne physique ou morale.
Prospect – Distance entre deux constructions.
PSMV – Plan de sauvegarde et de mise en valeur.
POS – Plan d'occupation des sols. A laissé place au PLU.
Quartier – Découpage administratif d'un arrondissement. L'étude retient plutôt l'idée de quartier « vécu », une entité morphologique à laquelle les habitants expriment un sentiment d'appartenance.
Rachat – Action de régularisation. Les percées biaisées haussmanniennes ont engendré de multiples ajustements ou rachats entre tissus d'époques différentes.
Radiale – Voie convergeant vers le centre d'une ville.
Recensement – Les collectes actuelles du nouveau recensement permettent d'estimer l'augmentation ou la diminution de la population au 1^{er} janvier 2005 dans les arrondissements parisiens d'au moins 40 000 habitants. Ces estimations seront précisées au fur et à mesure des enquêtes annuelles. Les prochaines années permettront de consolider cette évolution de population dans les arrondissements parisiens. Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006.
Rénovation urbaine – Procédure d'urbanisme des années 1960 caractérisée par la pratique de la *tabula rasa*.
Résidence principale – Logement occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage.
Résidence secondaire – Logement utilisé pour les loisirs, les vacances, les week-ends...
Rocade – Voie contournant un centre ou une agglomération.
Route – Du latin *via rupta* : voie frayée.
Rue – Du latin *ruya*, sillon : voie bordée de maisons.
Ruelle – Voie étroite (cf. villa, passage, etc.).
SDAU – Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.
Sdrif – Schéma directeur de la région Île-de-France.
Secteur – Définition d'un découpage technique ou géographique. Ici : « secteurs sensibles ou fragiles » : ensembles dont la fragilité peut provenir de la pression foncière, de l'état du bâti, de la situation sociale.
SHON – Surface hors œuvre nette.
Site – Désigne l'ensemble constitué par la ville et son support naturel.
Skyline – Découpe de silhouette ou ligne de ciel.
Solde naturel – Différence entre les naissances et les décès sur une période déterminée
Statut d'occupation – Type de propriété (copropriété, propriété unique...)
SRU – La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) donne une définition précise du logement social. Sont considérés comme tels : les logements locatifs bénéficiant d'un Prêt locatif aidé d'intégration (PLA-I) ; les logements locatifs bénéficiant du Prêt locatif à usage social (PLUS) ; les logements locatifs bénéficiant du prêt locatif social (PLS) ; les logements pour personnes âgées, handicapées,

pour étudiants, jeunes travailleurs, travailleurs migrants et les résidences sociales.
Strip – Urbanisation linéaire le long des voies rapides.
Structure urbaine – Désigne ici l'ensemble des traits urbains les plus pérennes, c'est-à-dire ceux des voies publiques et ceux du parcellaire.
Superstructure – Désigne les éléments les moins pérennes du territoire, les constructions en particulier.
Taux d'activité – Rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi ou ayant déclaré être à la recherche d'un emploi et celui de la population de plus de 15 ans.
Taux de chômage – Rapport du nombre de chômeurs à celui des actifs.
Taux d'emploi – Rapport entre l'emploi au lieu de travail et la population active résidente, RGP 1999 (sondage au 1/4), Insee.
Tissus composites – Ils résultent d'un processus de formation progressive.
Tissus continus discontinus – Qualificatifs décrivant le degré de cohérence entre le réseau des voies et le bâti.
Tissus de petite échelle – Ensembles de constructions de petites dimensions généralement implantées sur un parcellaire régulier.
Tissus réguliers irréguliers – Qualificatifs décrivant le degré de cohérence entre les bâtiments d'un secteur. Généralement, les tissus sont réguliers en cas de réalisation rapide, irréguliers en cas de constitution lente.
Tissus urbains – Métaphore assimilant le réseau des voies, des parcelles et le bâti à un travail de tisserand (fils de trame, fils de chaîne).
Tissus vernaculaires – Résultant d'un processus ne passant pas nécessairement par le dessin. Analogie à populaire et parfois opposé à « savant ».
Topographie – Description du relief.
Tracé – Voies ou places dessinées de façon volontaire.
Trame foncière – Se dit de l'ensemble d'un réseau parcellaire assimilé ici à un tissage (fils de trame, fils de chaîne).
Trame urbaine – Réseau des voies publiques d'une ville.
Vente à la découpe – Décrit la vente lot par lot de plusieurs locaux à usage d'habitation ou mixtes, consécutive à la mise en copropriété de tout ou partie d'un immeuble détenu à l'origine par un seul propriétaire. (Définition Chambre des notaires de Paris.)
Villas – Voies généralement privées distribuant des bâtiments de petite échelle.
Voie – Terme générique recouvrant de la piste à la route en passant par avenue, boulevard, rue, promenade, mail, quai, etc.
ZAC – Zone d'aménagement concerté : procédure adoptée en 1967, aménagée et conservée dans la loi SRU.
ZEP – Zone d'éducation prioritaire.
Zone – Du grec *zônè* : ceinture. « Le zonage est l'opération faite sur un plan de ville dans le but d'attribuer à chaque fonction et à chaque individu sa juste place » (Le Corbusier). Cette pratique serait à l'origine de certains problèmes de ségrégation rencontrés dans la ville contemporaine.
Zone UL – Dans le POS, secteur où les bâtiments de petite échelle bénéficient d'une protection fine.
ZPPAUP – Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

